

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini

Rue des Sources 8 – 2613 Villeret – 032 941 32 78 – 079 679 45 59

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

PÉRY

Un travail de fin de scolarité qui rayonne dans le monde entier



Owen peut être fier de son droïde PI-R2-KT

Comme beaucoup d'écoliers de 11^e et dernière année scolaire, Owen, 15 ans, a dû réaliser un PI (Projet Individuel). L'idée est de proposer aux jeunes de sortir de leur zone de confort, afin de présenter un projet de leurs choix. Que cela soit un arbre à chat, un livre photo, une chanson, une danse, le démontage d'un carburateur de vélomoteur ou la participation à une course à pied... tout est possible. Ou presque... Et cela peut devenir une véritable aventure à certaines occasions.

Pour ce jeune futur cuisinier, habitant de Péry et très grand fan de Star Wars, l'idée de construire un droïde lui semblait assez logique.

Après avoir simplement voulu en réaliser un avec une base de poubelle en métal, puis avec un tonneau de vin et pour finir le fabriquer avec du sagex, ce jeune padawan a construit une unité R2 avec l'aide d'une imprimante 3D. La réplique exacte grandeur nature.

Ne construit pas un droïde qui veut

Pour commencer, Owen Jeanmonod a dû trouver les plans de ce droïde. Et ce n'était pas du tout facile. Il a dû montrer patte blanche et prouver à un club de constructeurs mondiaux de droïdes ses bonnes intentions. Et des bonnes, il en avait. Les droïdes construits ne peuvent être utilisés que pour de bonnes actions et non à buts lucratifs. Deux lettres, 18 emails et un coup de fil plus tard, les plans étaient dans ses poches.

La couleur préférée de Owen est le rose et dans sa recherche sur les droïdes, il tombe sur un article très intéressant qui le touche énormément. Le R2 en rose existait déjà!

Cet article parlait d'un père de famille nommé Albin Johnson (le créateur de la 501th Légion, la plus grande association de fans et collectionneurs de Star Wars). Ce papa apprit que sa fille, Katie, était atteinte d'une tumeur au cerveau inopérable. Il

décida de créer un R2-D2 dans sa couleur préférée, le rose. Il réussit à terminer son projet et nomma le robot R2-KT. Celui-ci accompagna Katie jusqu'à son décès en 2005.

Récolte de fonds pour Make-A-Wish

Cette histoire a touché Owen si profondément que non seulement il voulait construire ce R2, mais aussi récolter de l'argent pour la fondation Make-A-Wish Suisse.

Il lui a fallu un mois pour trouver les fonds nécessaires pour l'achat d'imprimante 3D, de fil d'impression et réaliser les premiers tests. Owen a mis sur pied un site web complet, dessiné un logo, proposé du merchandising afin de trouver de l'argent pour la fondation Make-A-Wish, et poster son premier article sur les réseaux sociaux.

Quelques 3050 heures d'impression, 25 kg et 184 kilogrammes de PLA plus tard, son

R2-KT est présenté en live sur YouTube.

Des félicitations affluent de partout

Le travail est tellement parfait, le droïde est si bien fabriqué que plusieurs fan-clubs de Star Wars du monde entier prennent contact avec Owen et le félicitent. Cerise sur le gâteau, une semaine plus tard, Albin Johnson en personne contacte personnellement Owen et son papa. Leur écrit qu'il est en larmes. Qu'il ne fait que regarder le film de présentation de ce PI-R2-KT et qu'il est si fier qu'un jeune de 15 ans ait réussi une pareille merveille. Il poste sur le champ un article avec images et texte plein de gratitude envers Owen et son papa, sur son site officiel et sur les réseaux. Pour le jeune habitant de Péry, c'est l'émerveillement. Il est lui aussi très ému de tout ce qu'il lui arrive.

Membre de la Pink Force

En parallèle, Albin Johnson contacte David Camden (le papa de Owen). Ensemble ils vont préparer la cerise sur le gâteau pour le jeune constructeur. Le PI-R2-KT va être intronisé officiellement R2-KT-12 dans *The R2-KT AmbassaDroids*. Et oui, Owen et son projet individuel, après 8 mois de travail, de sueur, de doutes, d'espérance, vont devenir Ambassadeurs pour la bonne cause. Il existait dans le monde 10 répliques du R2-KT. L'original étant le numéro #1, Owen et son droïde ont reçu le numéro #12. Il est donc membre de la *Pink Force*.

Le robot qui bouge et qui va être bientôt autonome va passer un petit moment dans le magasin Camden Town à Bienne. Il sera visible dans la partie expo, en attendant que le coronavirus soit une histoire du passé. Et dès septembre et jusqu'en janvier 2021, le R2-KT-12 sera l'invité VIP de *Hello, Robot*, une exposition qui sera présente au Nouveau Musée de Bienne (NMB).

Il espère aussi recevoir une place au *Fantasy Basel*, le plus grand Comic-Con d'Europe, qui se tiendra du 13 au 15 novembre à Bâle. En attendant, découvrez le travail de Owen et soutenez son action envers Make-A-Wish en visitant son site www.pir2kt.ch

| dc

SOMMAIRE

Bonne nouvelle pour la jeunesse Le CAJ à Péry rouvre ses portes	3
Vers un Conseil municipal à sept Proposition votée en assemblée à Corgémont	5
Jetez un coup d'œil à l'agenda Les événements régionaux reprennent!	5
La vigilance paie à Courtelary Les comptes 2019 bouclent favorablement	9
Une catéchète nous parle des anges ... dans la plume des paroisses réformées	9
SolBoz entre en service Événement marquant à Courtelary-Cormoret	10
Menace: les plantes exotiques Déchets de jardin abandonnés dans la nature	11
Les tenanciers ont répondu présent Six candidatures pour le Café communal	11
Ouverture prévue le 19 juin A Saint-Imier, la piscine attend les baigneurs	12
Trop, c'est trop! Révolte de Pro Saint-Imier contre les incivilités	13
Le CJB monte au créneau Pour plus de soutiens aux oubliés de la crise	14
Envie de retrouver les salles obscures Consultez le programme	14
Chasseral bien desservi Trois options à choix pour s'y rendre	15
Utile Urgences, loisirs et communes	16
A Corgémont, le tir reprend ses droits Retrouvez toutes les infos et les horaires	17
Les cinq dernières se présentent Fin de notre série sur les joueuses du FCC	17

www.driving-school L-richard.ch

Premiers secours	moto/scooter	Cours de sensibilisation
ven 19h00-22h00 et sam 09h00-17h00	Cours de base 1 06 juin 2020	lundi - jeudi 19h00-21h00
12 + 13 juin 2020	Cours de base 2 13 juin 2020	15 - 18 juin 2020
24 + 25 juillet 2020	Cours de base 3 20 juin 2020	24 - 27 août 2020
21 + 22 août 2020		05 - 08 oct 2020

Jacques-David 12, 2610 St-Imier
Info et inscription: www.driving-school-richard.ch / 032 325 2000

Grosjean Frères sàrl



Le Coin 21a Case postale 24 2534 Orvin/Les Prés-d'Orvin
www.grosjean-freres.ch Tél. 032 358 12 37

- Installations sanitaires • Sanitäre Anlagen
- Ferblanterie • Spenglerei
- Entretien et service • Unterhalt und Service
- Nettoyage citernes à eau • Reinigung von Wassertanks
- Déneigement toiture • Dach Schneeräumung

LA ROSERAIE

La Roseraie
Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Immobilier

À LOUER RENAN

Ami-Girard 3
Magnifique appart. 4½ pièces rénové

Cuisine agencée ouverte sur spacieux séjour avec poêle suédois, hall avec armoire, 3 chambres avec parquet, salle de bains/WC, réduit sur palier avec branchements pour lave-linge, cave, chambre-haute, buanderie, chauffage central.

Libre de suite.
Visite tél. **079 637 39 46**

BAUX À LOYER

en vente à l'imprimerie Bechtel

Exposition-vente de meubles en sapin restaurés

Vu les circonstances actuelles interdisant toutes manifestations, j'ouvre mon local d'exposition et de vente de meubles en sapin restaurés, les 12 et 13 juin 2020.

Ouvert toute la journée à la Grand-Rue 12, 2616 Renan

079 206 74 49

À LOUER VILLERET

Au centre du village
Appart. 4½ pièces

Salon de 25 m², 3 chambres, cuisine habitable aménagée, salle de bains/douche.
Loyer 840 fr. + charges 120 fr.

Libre de suite /rens. et visites
032 941 49 82

SASDBV DOMALARME

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.

Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous et également en déplacement.

Plus d'informations:
Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon
Tél. 032 358 53 53, www.sasdbasvallon.ch

LE CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE KLEINSMIEDE À BIENNE

VOUS ANNONCE LA PARTICIPATION AU GROUPE DE **LA DR^e MED ELDA RUBIN-ARIAS, PÉDOPSYCHIATRE,** COMME PSYCHOTHÉRAPEUTE D'ENFANTS, D'ADOLESCENTS, D'ADULTES, THÉRAPEUTE DE FAMILLE ET DU COUPLE

CONSULTATIONS SUR RENDEZ-VOUS (FRANÇAIS-ESPAGNOL)

QUAI DU BAS 37-1^{ER} ETAGE 2502 BIENNE
TÉL. 077 488 61 94
TÉL. 032 322 88 04
eldarubin@bluewin.ch

À LOUER CORGÉMONT

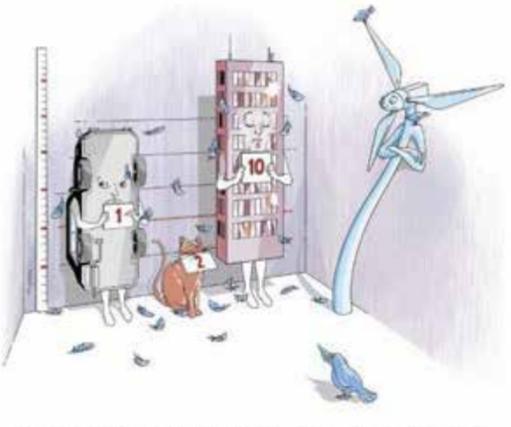
Au centre du village
Appart. 4½ pièces

Etat neuf
Salon de 35 m² avec cheminée, 3 chambres, cuisine habitable, 2 salles d'eau, ascenseur, balcon.
Loyer 1380 fr. charges comprises.
Possibilité parking privé couvert 100 fr.

Libre de suite /rens. et visites
079 352 61 25

« LES TUEURS D'OISEAUX AU BANC DES ACCUSÉS »

LES VRAIS COUPABLES IDENTIFIÉS



NOMBRE D'OISEAUX TUÉS CHAQUE ANNÉE EN SUISSE:

- 1 million par le trafic routier
- 2 millions par des chats domestiques
- 10 millions contre des façades et des vitrages
- 20.000 (0,02 millions) par les éoliennes

Les Quatre Bornes

AIDE ET SOINS A DOMICILE
Service du Bas-Vallon

Comment nous joindre ?

Téléphone 032 358 53 53
Téléphone national 0842 80 40 20
Fax 032 358 18 66
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

Croix-Rouge suisse
Canton de Berne
Région Jura bernois

Recherche chauffeurs bénévoles

La Croix-Rouge suisse Jura bernois recherche pour tout de suite des bénévoles temporaires pour effectuer des transports.

Les personnes intéressées doivent impérativement ne pas être âgées de plus de 65 ans et ne pas être à risque selon l'ordonnance Covid-19 de la confédération.

Tél. 032 489 10 03
courriel: info-jurabernois@crs-berne.ch

Orvin Maison Robert au Jorat



Association Maison Robert
Verein Haus Robert

Dimanche 7 juin 2020
ouvert de 10h à 17h

Exposition d'été
Léopold, Léo-Paul, Théophile, Philippe et Paul-André Robert

Visite libre de la maison/atelier et du jardin.
www.maisonrobert.ch
Maison Robert, Le Chârus 118, 2534 Orvin
Tél. 078 896 80 01
Parking près du terrain de football

ICI

vosre annonce aurait été lue

3 col x 30 mm = 67 francs + TVA

ceff SANTÉ-SOCIAL
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE

Infirmier/infirmière ES
Au cœur des soins et de la relation humaine



Entamez une formation d'infirmier/infirmière ES pour profiter des avantages de cette filière offrant d'excellents débouchés:

- des compétences recherchées
- une formation de haut niveau
- une rémunération de niveau tertiaire
- une voie directe vers l'autonomie
- une formation orientée vers la pratique

Filières école-stages ou en cours d'emploi

ceff SANTÉ-SOCIAL CH-2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 62 42 santesocial@ceff.ch

www.ceff.ch

**Délai d'inscription «volée février 2021»:
25 AOÛT 2020**

PROMOTION

20%

sur toutes les annonces pendant le mois de juin

Consultez la liste de prix sur www.bechtel-imprimerie.ch ou demandez-nous simplement une offre à: fac@bechtel-imprimerie.ch ou par tél. 032 944 17 56

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Cette offre est valable uniquement pour les nouvelles annonces. Sont exclus: contrats annuels et pages spéciales

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



L'administration est ouverte normalement



Bonne nouvelle pour les habitants qui ont besoin de ses services: le guichet de l'administration municipale est ouvert à nouveau normalement depuis mardi, à savoir du lundi au jeudi de 8h30 à 12h, ainsi que le lundi de 14h à 18h.

Cependant, les normes de distanciation sociale demeurant en vigueur, un maximum de trois personnes sont admises simultanément dans les locaux. Les éventuels visiteurs surnuméraires sont donc invités

à attendre dehors, où ils trouveront même de l'abri, en cette période fort arrosée.

Pour éviter d'allonger inutilement la file d'attente, on continuera évidemment de privilégier le courriel et appel téléphonique pour les questions simples.

Sachez que soucieux de continuer à protéger leur population autant qu'ils le peuvent, les employés de l'administration procèdent à un nettoyage désinfectant après chaque visite. | *cm*

Pas de course, mais un panier garni!

La traditionnelle course des aînés à cette année été annulée; comme tant d'autres rendez-vous, elle est évidemment victime de la pandémie. Les autorités n'entendent pas mettre leurs aînés en danger en les invitant à se réunir!

Il reste que pour compenser tant que se peut ce moment convivial de retrouvailles et de découverte, le Conseil municipal a accepté la proposition de Nadia Keller: offrir cette année à chaque personne de 70 ans

et plus, domiciliée dans notre commune, un panier garni de produits locaux.

Par ailleurs, un projet se met actuellement en place à travers la Commission intercommunale 3^e âge, pour les courses des prochaines années. En regroupant l'organisation pour plusieurs localités, il y aurait peut-être possibilité de proposer annuellement des courses différentes, adaptées à l'état de santé et à la mobilité des différents groupes d'aînés. Une affaire à suivre. | *cm*

Clubs sportifs, annoncez-vous

Depuis lundi prochain le 8 juin, les activités sportives seront à nouveau autorisées dans tout le pays, y compris dans les halles de gymnastique. Les autorités supérieures compétentes l'ont annoncé tout récemment, non sans ajouter que des mesures d'hygiène strictes doivent toujours être appliquées.

Or dans notre commune, le personnel de conciergerie n'est pas suffisamment nombreux pour pouvoir assurer les nettoyages et la désinfection nécessaires des locaux de sports, sanitaires, portes, engins et consorts. Ce personnel est effectivement mis fortement à contribution pour les

désinfections régulières dans les classes et autres locaux utilisés par les écoliers.

Conséquemment, les clubs sportifs qui souhaitent utiliser les halles devront assurer eux-mêmes les nettoyages ad hoc.

Avant de pouvoir reprendre leurs activités, les divers groupements concernés sont instamment priés de s'annoncer à l'administration municipale. Ils obtiendront là tous les renseignements nécessaires, ainsi que la potentielle autorisation d'utiliser une halle.

Merci à tous les sportifs pour leur compréhension, face à cette situation extraordinaire. | *cm*

L'assemblée se tiendra, mais sans apéritif

Au vu de la procédure de déconfinement annoncée par les autorités fédérales compétentes, l'assemblée municipale est bel et bien convoquée le lundi 22 juin prochain, à 20h au centre communal de Péry. Neuf points figurent à son ordre du jour, lequel a été publié comme il se doit dans les pages de la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Nous reviendrons en détail, la semaine prochaine, sur

quelques-uns de ces points. Le Conseil municipal annonce pourtant une entorse à l'habitude certes appréciée, mais aujourd'hui trop dangereuse: l'apéritif ne sera pas servi ensuite de cette assemblée. Les mesures de distanciation sociale, qui seules permettront de tenir à distance le coronavirus, n'autorisent pas un tel moment de convivialité. En espérant que cela ne soit que partie remise. | *cm*

C'est enfin reparti pour le CAJ!

Avec le déconfinement, le Centre d'animation jeunesse (CAJ) est très heureux de pouvoir à nouveau proposer des activités à la jeunesse du Bas-Vallon. Le monde réel, en rencontres présentes, c'est tellement plus enrichissant que les liens virtuels!

Les normes de distanciation sociale et d'hygiène devant être poursuivies tant que possible, le CAJ favorisera évidemment les activités de plein air, en saisissant cette occasion pour aller à la rencontre des enfants, des adolescents et des jeunes dans leur village, sur leur terrain en quelque sorte.

Un programme d'activités variées et alléchantes est conséquemment en cours de construction; il sera présenté et proposé tout prochainement via nos différents canaux d'informations, site internet, facebook, instagram et consorts.

Le CAJ se réjouit de pouvoir compter sur le précieux soutien de la Municipalité de Péry-La Heutte, qui mettra à disposition une salle annexe en cas de besoin; ses responsables l'en remercient, tout comme ils remercient les communes partenaires pour leur accueil dans leur village.

Jour J-5

Avis aux 10 à 20 ans de Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert et Orvin: le grand recommencement, c'est pour mercredi prochain le 10 juin,



Les activités de plein air seront évidemment privilégiées ces prochains temps

dès 14h. De nouvelles aventures vous y seront proposées. Toutes les informations nécessaires, quant aux horaires, aux lieux de rencontres et aux activités proposées, seront tout prochainement accessibles sur <http://www.c-a-j.ch/>.

Vous pouvez également atteindre le centre par courriel à l'adresse caj.pery@bluewin.ch ou par téléphone au 076 710 67 43, du mercredi au vendredi de 13h à 19h. A bientôt!

| *caj*

A vos cervelas!

Les places de pique-nique seront désormais rouvertes dans la commune, dès demain samedi 6 juin. Les conditions météorologiques n'incitent certes pas à s'y ruer cette fin de semaine, mais cela ne saurait perdurer!

Quoi qu'il en soit, les utilisateurs de ces lieux conviviaux sont invités à respecter les règles d'hygiène en vigueur pour continuer à protéger les uns et les autres. Ils sont éga-

lement remerciés par avance de tenir les lieux dans un parfait état, en respectant le mobilier et en emportant avec eux leurs divers déchets.

Pour ce qui concerne les places de jeux, actuellement en chantier, les réouvertures s'échelonneront en fonction de l'achèvement des rénovations en cours. La patience des enfants sera donc récompensée par des installations en parfait état. | *cm*

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Séneçon jacobée dans les bords de routes



La prolifération du séneçon jacobée ou herbe de Saint-Jacques doit être combattue tant dans les herbages que le long des routes ou en bordure de chemins et terrains privés. Une attention doit donc être portée à cette plante toxique, car elle nuit à l'alimentation des animaux et également à la biodiversité, ceci même séchée. Cette plante doit être dans

l'idéal arrachée. Pour ce qui concerne des chemins et terrains privés, veuillez procéder systématiquement à l'arrachage de ces plantes indésirables et toxiques.

Pour ce qui concerne les chemins et terrains communaux, veuillez vous adresser à l'administration communale. Merci d'avance de votre collaboration. | *cm*

Soutien aux sociétés et aux indépendants

Le 22 mai dernier dans ces colonnes, le Conseil municipal annonçait sa volonté d'apporter de l'aide aux indépendants, commerçants, petites entreprises et autres sociétés locales mises en difficulté par les effets de la pandémie. Les autorités invitaient dès lors tous les concernés à se faire connaître, par téléphone ou par courriel auprès de l'administrateur des finances, Gaëtan Hirschi (079 761 91 34, g.hirschi@pery-laheutte.ch), ou du secrétaire municipal, Thierry Egger (032 485 01 51, t.egger@pery-laheutte.ch). Ces deux employés traitent les demandes en toute discrétion; leur anonymat est garanti, lorsqu'elles sont transmises au Conseil municipal.

L'objectif de cette action consiste à ne pas laisser le tissu économique et social s'éroder à Péry-la Heutte.

Quelques sollicitations sont ainsi parvenues à l'administration.

Jusqu'au 10 juin

Afin de pouvoir clôturer la procédure, pour ensuite répartir équitablement et rapidement les fonds libérés, le Conseil municipal prie les artisans, industriels, commerçants ou sociétés, aujourd'hui en difficulté malgré les potentielles aides cantonales et/ou fédérales, de se faire connaître jusqu'au mercredi 10 juin prochain, dernier délai. | *cm*

Pour les écoliers primaires

Contrairement à ce que nous écrivions par erreur le 22 mai dernier dans ces colonnes, le travailleur social en milieu scolaire, qui sera engagé par le

SASC, officiera bel et bien pour les élèves de l'école primaire, classes enfantines comprises. A l'école secondaire, un tel poste a déjà été mis en place. | *cm*

ORVIN

Ouverture de la Maison Robert



Après une pause forcée en raison du Covid-19, la Maison Robert ouvrira – enfin – ses portes pour la 1^{re} fois de l'année ce dimanche.

La visite sera libre, car les mesures de protection ne permettent pas de visites guidées dans des conditions correctes. | *fp*

Maison Robert au Jorat
Dimanche 7 juin, de 10h à 17h
Exposition d'été: Léopold, Léo-Paul, Théophile, Philippe et P.-A. Robert
Visite libre de la maison/atelier et du jardin
www.maisonrobert.ch
Le Chârjus 118, 2534 Orvin,
078 896 80 01
Parking près du terrain de football

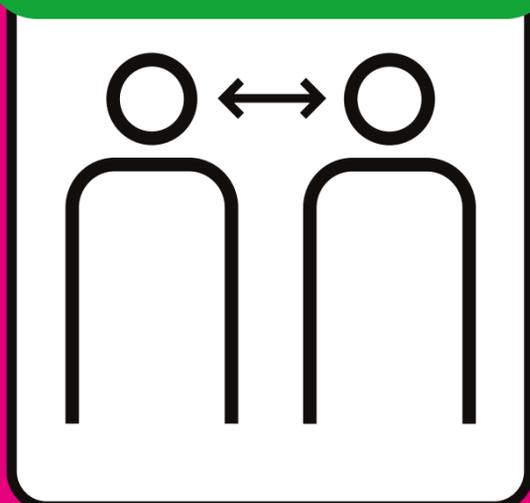
Nouveau coronavirus

Actualisé au 28.4.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



Garder ses distances.



Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.



Si possible, continuer de travailler à la maison.



POUR RAPPEL:



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Rester à la maison en cas de symptômes.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Des dicastères moins nombreux mais plus cohérents

Deux objets étroitement liés, notamment, au menu de l'assemblée municipale du 22 juin prochain



Pour le maire Etienne Klopfenstein et ses collègues de l'Exécutif, le moment est idéal pour procéder à une diminution des sièges du Conseil municipal

Aux points 3 et 4 de l'ordre du jour, l'assemblée municipale du lundi 22 juin se penchera sur l'organisation politique de la commune, avec pour préoccupation centrale d'adapter les dicastères municipaux à l'évolution des tâches et des fonctions. Une adaptation qui passe par la diminution des membres de l'Exécutif, de neuf actuellement à sept dès la prochaine législature.

Destitution, non merci !

La présente législature s'achèvera en fin d'année rappelons-le, les élections municipales de renouvellement étant agendées à la fin 2020. Plusieurs départs ayant été annoncés déjà pour cette échéance, dont certains officiellement, l'occasion est idéale de procéder à la modernisation proposée par les autorités.

« Nous avons évoqué la question il y a quatre ans déjà, souligne Etienne Klopfenstein, maire. Mais il aurait alors fallu destituer un ou des élus, ce que nous voulions éviter à tout prix. Cette année, les vacances annoncées rendent l'opération judicieuse. »

Assemblée municipale

Suite aux nouvelles mesures d'assouplissement du Conseil fédéral dans la crise du Covid-19 (état au 27 mai), le Conseil municipal a décidé de maintenir son assemblée municipale ordinaire du lundi 22 juin à 20h à la salle de spectacles.

Ordre du jour

- Procès-verbal de l'assemblée du 9 décembre 2019. Conformément à l'article 57 du règlement d'organisation, le procès-verbal est déposé publiquement au bureau municipal 30 jours avant l'assemblée.
- Approuver le compte municipal 2019.
- Discuter et approuver la modification des articles 3, 11, 72 et de l'annexe I du règlement d'organisation et des articles 6, 7, 16, 58, 60 et 63 du règlement des élections municipales (réduction du nombre des membres du Conseil municipal de 9 à 7).
- Discuter et approuver la modification de l'annexe II du règlement du statut du personnel.
- Discuter et approuver l'introduction de l'art. 12 al. 5 du règlement d'organisation (adhésion au système des bons de garde dans le domaine de l'accueil extrafamilial).
- Discuter et approuver la modification du règlement d'organisation du Syndicat de com-

Tâches en baisse

Et le maire de poursuivre : « Ces dernières années, et même ces dernières décennies, les tâches incombant aux conseillers municipaux ont progressivement diminué. Tel est notamment le cas dans le domaine social, avec délégations non seulement au SASC (Service d'action sociale Courtelary), mais également à l'APEA (autorité de protection de l'enfant et de l'adulte). » De même, les tâches liées à la protection civile ont-elles diminué comme neige au soleil.

« Une réduction des dicastères est donc possible et justifiée », conclut Etienne Klopfenstein en se réjouissant qu'une répartition équilibrée des responsabilités ait pu être définie, entre les sept postes proposés. Les voici détaillés :

- Dicastère présidentiel (mairie):**
Planification et coordination de l'ensemble des tâches communales
Secrétariat municipal
Surveillance de l'enregistrement des affaires, de leur attribution et de leur traitement, contrôle du respect des délais
Représentation de la commune et information du public
Gestion administrative du personnel
Collaboration avec d'autres communes
Organisation des élections
Autres affaires dont le traitement n'est pas confié à un autre dicastère
- Dicastère de l'agriculture, de la sylviculture et du patrimoine communal:**
Pâturages communaux
Affaires forestières
Agriculture
Service vétérinaire
Chemins forestiers
Liaison avec la Bourgeoisie
Conciergerie
Bâtiments communaux
Places publiques et fontaines

- Dicastère des écoles et de la formation:**
Ecole obligatoire
Ecole à journée continue
Ecole de musique du Jura bernois
Ecole des Prés-de-Cortébert
Formation professionnelle
Médecin scolaire
Service dentaire scolaire

- Dicastère des finances et de la sécurité publique:**
Caisse municipale / comptabilité
Valeurs officielles
Planification financière
Promotion économique
Portefeuille des assurances
Sapeurs-pompiers
Secours en cas de catastrophes
Protection civile
Affaires militaires

- Dicastère des affaires sociales, de la culture et des loisirs:**
Affaires sociales
Soins à domicile
Programme d'occupation des chômeurs
Crèche-garderie
Politique du 3^e âge
Centre de puériculture
Association des parents d'accueil de jour
Ligue pulmonaire bernoise
Cimetière et pompes funèbres
Sports publics
Activités sportives et culturelles
Tourisme, Parc Chasseral, chemins pédestres
Culture et loisirs
Jeunesse et sport
Liaison avec le cartel et les sociétés
Expositions
Place de jeux

- Dicastère des travaux publics et des services communaux:**
Cantonniers
Entretien des routes, déneigement, machines, etc.

Eclairage public
Approvisionnement en eau
Assainissement (eaux usées, SEBV)
Traitement des déchets (ordures)

- Dicastère de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de l'environnement:**
Autorisation / contrôle des constructions
Cadastre et urbanisme
Aménagement du territoire
Protection de l'environnement
Lutte contre les inondations
Aménagement des eaux
Développement durable - énergie
Publicité extérieure

Adaptation nécessaire

En lien direct avec cette diminution des élus, l'Exécutif propose à l'assemblée d'approuver une modification de l'annexe 2 du Règlement du statut du personnel, laquelle règle les défraiements des conseillers municipaux. En comparant ses tarifs avec ceux des autres communes régionales, Corgémont a pu constater qu'elle naviguait dans la tranche inférieure. Une revalorisation raisonnable des forfaits et autres indemnités lui permettra de rejoindre la moyenne régionale d'une part, d'adapter ces chiffres à l'augmentation des responsabilités par dicastère d'autre part.

Le Conseil municipal recommande aux ayants droit d'approuver ces deux propositions liées de modifications de l'organisation politique.

La semaine prochaine dans ces colonnes, nous aborderons les autres points à l'ordre du jour de cette assemblée.

| cm

SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Déchetterie communale

La déchetterie communale reprend son horaire habituel dès le mercredi 10 juin

Ouverture les mercredis ouvrables du 22 janvier au 31 mars et du 1^{er} octobre au 16 décembre de 17 h 30 à 18 h 30, du 1^{er} avril au 30 septembre de 17 h 30 à 19 h et samedi 5 septembre et 7 novembre de 9 h à 11 h. Fermée les mercredis : 22 et 29 juillet, 5 août, 23 et 30 décembre.

Déchets spéciaux des ménages : ramassage unique le samedi 5 septembre de 9 h à 11 h à la déchetterie communale.

Pour rappel

Nous vous rappelons également que l'ordre doit être main-

tenu aux alentours des conteneurs semi-enterrés, seuls les petites quantités et un format A4 avec une profondeur de 10 cm maximum sont tolérés et à déposer dans les conteneurs. Pour les volumes plus grands, ils doivent être éliminés à la déchetterie communale.

Les entreprises et les commerces sont priés d'éliminer leurs déchets selon leurs filières respectives.

Il est utile de préciser que ces prestations ne sont offertes qu'aux personnes domiciliées dans la commune.

| cm



COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Les Ruaux



Les travaux de pose d'un nouveau tapis de goudron sur un tronçon de la rue des Ruaux se sont achevés il y a quelques jours. Le Conseil municipal remercie les usagers de leur compréhension pendant la phase des travaux et se réjouit

qu'ils se soient bien déroulés. L'écoulement des eaux posait de sérieux problèmes avec l'ancien revêtement, puisque les grilles n'étaient plus à niveau, et les immeubles avoisinants subissaient des arrivées d'eau indues. | cm

Merci à nos bénévoles

La crise sanitaire avait incité le Conseil municipal à proposer un service de courses pour les aînés avec le concours de quelques bénévoles. Les choses se sont bien déroulées et une attention sera remise aux personnes qui se sont dévouées généreusement, notamment Anne-Catherine Schiess et Brigitte Müller. Le Conseil municipal remercie chaleureusement

toutes les personnes qui ont donné de leur temps afin de passer ce cap difficile et de permettre aux personnes vulnérables d'être approvisionnées sans risques. Un merci particulier est aussi adressé au personnel communal qui a poursuivi ses tâches pendant toute la durée des restrictions afin d'assurer la continuité des affaires et des services. | cm

Chemin vicinal Le Quart

Le chemin vicinal situé dans le virage de la rue du Quart près du pont de la Suze doit être refait sur quelques dizaines de mètres.

En effet, l'eau de pluie qui s'écoule du terrain se concentre

toujours davantage sur le côté intérieur du chemin et arrive jusque sur la route. La pente du chemin sera donc revue afin que les eaux puissent s'infiltrer normalement dans les terrains. | cm

Représentations diverses

Manfred Bühler se rendra le 23 juin à l'assemblée annuelle de la crèche Les Hironnelles et le 18 juin à l'assemblée du Service d'action sociale du district de Courtelary, ainsi que le 17 juin à l'assemblée de l'association de communes Jb.B. Michel Walther se rendra le 10 juin à l'assemblée du corps des sapeurs-pompiers qui aura lieu à Cortébert. Cédric Grünenwald se rendra quant à lui à la séance de la commission d'école secondaire le 10 juin à Corgémont. Par ailleurs, diverses assemblées ont été remplacées par des votes écrits vu les restrictions liées au Covid-19, il s'agit entre autres d'Espèce découverte énergie, de JB Eole, de la Conférence régionale des transports ou encore des banques Raiffeisen et Clientis. Le Conseil municipal a généralement validé les propositions qui étaient soumises. | cm

Sortie des aînés remplacée

La traditionnelle sortie des aînés, qui était initialement prévue le 19 août, sera exceptionnellement remplacée cette année par une action spéciale. En effet, toutes les personnes qui auraient été invitées à la sortie se verront remettre un bon valable dans les commerces et restaurants du village pendant deux ans.

Par cette action particulière, le Conseil municipal entend remercier tous les aînés de leur implication dans la société et par la même occasion, donner un coup de pouce à la consommation locale. Cortébert a la chance de disposer de plusieurs magasins et d'un nombre appréciable d'établissements publics, dont certains ont subi une longue fermeture.

La relance de ces activités est importante et le remplacement de la sortie des aînés permet de la soutenir idéalement. | cm

AGENDA

DIMANCHE 7 JUIN

- Exposition d'été, Maison Robert, Orvin, de 10h à 17h. Entrée libre.

JEUDI 11 JUIN

- SEL de la Suze, marché d'échange spécial vide-dressing, salle polyvalente, Cormoret, dès 19h

16 communes

1 JOURNAL

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry, le 9 juin: Abbé Nicolas Bessire, 032 341 51 34, 079 414 71 06. **Et du 10 au 13 juin:** Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04. Les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées par le célébrant. Les funérailles sont à nouveau célébrées librement dans les églises, les chapelles ou dans les funéraires. La limitation à la participation d'une vingtaine de personnes tombe. Par contre, toutes les mesures de protection mises en œuvre pour les autres célébrations devront être observées.

Autres célébrations: se référer à l'Angelus.
Reprise des célébrations: les célébrations catholiques ont repris progressivement à partir du 28 mai. Les messes qui reprendront ne se vivront plus de la même manière. La capacité d'accueil des églises sera très limitée, les places dans les bancs seront marquées, la liturgie sera vécue simplement et toute interaction entre les personnes présentes sera exclue. Il ne s'agira donc pas d'un retour à la normale. Le contexte étant toujours en évolution, les règles de protection, le nombre de célébrations proposées, les églises qui les accueilleront, les formes d'animation connaîtront des modifications au cours du mois de juin et des mois suivants. Un assouplissement de l'interdiction des autres activités religieuses est espéré à partir du 8 juin, pour autant que le Conseil fédéral le décide.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry: s'inscrire à cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.
Visites de la Chapelle: pas encore au programme.
La location de la salle Sainte-Bernadette: toujours pas actuelle.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA
SAINT-IMIER rue des Roses 6
case postale 207

La paroisse cesse toute activité paroissiale jusqu'à nouvel avis. La prochaine messe aura lieu le 5 juillet.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Reprise des messes le samedi à 17 h 30 à Tramelan (sauf le premier week-end du mois). L'équipe pastorale se tient à disposition si besoin au 077 460 91 48. Le secrétariat est ouvert aux horaires habituels. Vous pouvez trouver des renseignements sur notre site internet:

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 6 juin, 18 h, Corgémont; dimanche 7 juin, 10 h, Saint-Imier; mardi 9 juin, 9 h, Corgémont; jeudi 11 juin, 19 h, Saint-Imier.

CORONAVIRUS

Prière et écoute pour les malades

Dans les circonstances particulières que nous traversons tous, en tant que chrétienne, ayant foi en Dieu, je suis disponible afin de prier pour votre guérison si vous êtes malade et prendre du temps avec vous, pour vous écouter si besoin. Vous pouvez m'appeler du mardi au vendredi de 15 h à 20 h. Il y a toujours un espoir.

Sylvie, 076 419 05 75

RÉFORMÉES

AGENDA COMMUN DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Célébration en vidéo: 7 juin, par Serge Médebielle, à visionner dès samedi soir sur www.referguel.ch.
Ecoute et Prière: pour prendre rendez-vous, téléphonez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch. Les rencontres sont assumées en alternance par les pasteurs de l'Erguël Serge Médebielle et Richard Riesen.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Annulation des activités paroissiales: toutes les manifestations et célébrations spéciales de notre paroisse ont été annulées ou reportées. Les cultes reprennent prochainement ainsi que les visites pastorales. La paroisse reste évidemment à votre disposition aux numéros et courriels habituels ainsi que via le site internet de l'Erguël.

Reprise des cultes en présence: Le Conseil fédéral a décidé la possibilité de la reprise des cultes. Afin de garantir que les normes d'hygiène sont respectées à cette occasion, le conseil de paroisse a mis en place un plan de protection qui vous sera expliqué à chaque culte. Par ailleurs, la chapelle de Cortébert ne sera pas employée pour les cultes dominicaux, faute de places suffisantes tant que les deux mètres de distance restent en vigueur.
Culte: dimanche 7 juin à 10h, au temple de Corgémont, culte bilingue
Officiants: David Giauque et Stefan Meili.

Erratum date assemblée de paroisse: en raison de l'incertitude liée auparavant à la tenue des assemblées, le conseil de paroisse a décidé de déplacer l'assemblée de paroisse ordinaire au 6 juillet, comme indiqué dans les avis officiels de ce numéro. Cette date remplace et annule celle communiquée auparavant, notamment dans le journal *Réformés*.

032 489 17 08
www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Coronavirus: toutes les activités de notre paroisse sont annulées ou reportées. Votre paroisse continue d'être présente pour vous par téléphone ou courriel. Le pasteur Werner Habegger reste joignable par téléphone au 079 668 76 94 si vous avez besoin de réconfort. Nous nous réjouissons de vous revoir rapidement.

Werner Habegger, pasteur,
032 489 18 09
werner_habegger@bluewin.ch

Philippe Hauri, président,
079 271 99 10
philippe.hauri@bluewin.ch

Annelise Stieger, secrétaire,
079 413 47 32
annelise@bluewin.ch

Services funèbres:
Permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Reprise des cultes: suite aux nouvelles dispositions en vigueur dans le pays, le conseil de paroisse prépare la reprise des cultes; vous en serez informés en temps voulu par la presse régionale. Nous communiquons toujours via le téléphone et autres moyens (courriel, WhatsApp, site de notre Eglise, etc). Sur le site internet de notre Eglise, vous pouvez voir des cultes en ligne ou lire des méditations diverses des collègues de la région dont votre pasteur. Le pasteur (que vous pouvez joindre au 079 414 03 60) et les personnes

engagées de notre paroisse œuvrent de différentes manières pour que nous soyons Eglise en quelque circonstance que ce soit.

Dimanche 7 juin: mini culte en ligne sur www.referguel.ch (S. Médebielle).

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81
ou 079 291 42 05

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Cultes: reprise de la célébration des cultes le dimanche 14 juin à 10 h en l'église de Péry. Le conseil de paroisse se réjouit de pouvoir accueillir les paroissiennes et paroissiens dans le respect des prescriptions sanitaires requises. Les confirmations prévues le 7 juin ayant été reportées au 6 septembre, un culte *spécial* avec la participation des confirmands sera mis en ligne le 7 juin.

Dessins d'enfants: vous pouvez envoyer leurs dessins par mail (gbourquin@bluewin.ch) ou par WhatsApp (079 280 20 16) et nous les publierons sur la page *Coronavirus* du site internet.

Accompagnement des pasteurs: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.
Suppressions: toutes les activités paroissiales sont supprimées jusqu'à nouvel avis. Votre paroisse continue d'être présente au travers de son site internet où vous pourrez consulter les informations actualisées.

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Reprise des cultes: voir communiqué sous La Ferrière ci-contre
Dimanche 7 juin: mini culte en ligne sur www.referguel.ch (S. Médebielle).
Conseil de paroisse: lundi 8 juin, Ancre, 19h30.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 7 juin, pas de culte. Ils auront lieu à nouveau les 14 et 28 juin à la Collégiale.
Nous restons à votre service: pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8 h 30 à midi, et de 14 h à 16 h 30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, et peut être envoyé sur demande, en s'adressant au secrétariat au 032 941 37 58, à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Aumônerie des homes:
Lara Kneubühler, 079 777 57 92,
lara.kneubuehler@gmx.de

Pasteur remplaçant:
Marco Pedrolì, 076 588 98 85,
marco.pedroli@sunrise.ch

Permanence téléphonique pour les services funèbres:
le pasteur de service peut être atteint au 0800 22 55 00

Adresse e-mail:
paroisse.st-imier@hispeed.ch

Notre site: www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Reprises des cultes: les cultes au temple de Sombeval reprendront le dimanche 14 juin à 10 h (culte communautaire), suivi d'un culte de famille communautaire le dimanche 28 juin à 10 h, ceci en respectant les consignes d'hygiène dictées par l'OFSP.

Aînés: la pause estivale est avancée, et les rencontres des aînés reprendront si autorisation au plus tôt en septembre.

Catéchisme cycle I, 3H-6H: les enfants sont invités au culte de famille du dimanche 28 juin à 10 h au temple de Sombeval, en respectant les consignes d'hygiène et séparation des classes. Responsable: Annerose Riesen, 076 615 23 52, annarosa.riesen@sunrise.ch.

Accompagnement du pasteur: si vous le souhaitez, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous par téléphone, WhatsApp ou Skype, n'hésitez pas à le contacter.
Besoin de commissions ou autres: si vous avez besoin de commissions, ou si vous souhaitez apporter des commissions à une personne à risque, alors contactez le pasteur Riesen qui fera le lien entre les demandes et les offres.

Téléphone de piquet de l'Erguël,
services funèbres: 0800 225 500

Richard Riesen, pasteur (42 % dans la paroisse et 13 % dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26,
richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Cultes et activités: dès le dimanche 14 juin, les cultes pourront reprendre dans la paroisse selon le plan annuel. Pour ce dimanche 7 juin, un culte est retransmis en direct à 10 h par la radio *RTS Deux*.
Les consignes anti Covid-19 restent très strictes cependant: en particulier, l'église ne pourra accueillir qu'une vingtaine de personnes au maximum, également pour les services funèbres (qui, s'il y a plus de personnes, continueront à avoir lieu sur le cimetière). Par ailleurs, le site internet des paroisses de l'Erguël www.referguel.ch propose de vivre *l'Eglise à la maison* à travers des vidéos, des minicultes et des méditations, des textes et poésies, etc. Le pasteur Alain Wimmer est à la disposition de chacun.e.

Alain Wimmer, pasteur, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp),
alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse:
Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Permanence des services funèbres:
0800 225 500

Site internet: www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst am 7.6. um 10 Uhr in Corgémont, zweisprachig mit den Pfarrern D. Giauque und St. Meili. Keine Zutüftfersammlung. Die Hygienemassnahmen werden angewendet.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Infos: les cultes sont à nouveau célébrés dans le respect des directives de l'OFSP. Les activités paroissiales demeurent en stand-by, en principe jusqu'à mi-août. Le secrétariat reste encore fermé au public jusqu'à nouvel avis; pour toute question vous pouvez contacter la présidente de paroisse, E. Hiltbrand au 079 717 05 39.

Culte du 7 juin: 10h, église de Sornetan. Taxi sur appel, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 079 502 79 63.

Les pasteurs du Par8 à votre écoute: Liliane Gujer, 079 852 14 64. Daniel Wettstein, 032 481 24 06. Eric Schindelholz, 079 758 16 74. François Surdez, 032 481 20 05. Jean-

Marc Schmid, 079 682 81 76. Philippe Kneubühler, 078 616 71 57. Jean-Luc Dubigny, 076 822 21 19. Jean Lesort Gmünder, 032 481 15 55.

Cible missionnaire: le montant à atteindre pour l'année 2020 est de 37 120 francs, vos dons petits ou grands sont les bienvenus. Malgré le contexte actuel, merci de garder une pensée pour les plus démunis!

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Reprise: nous réfléchissons à la reprise graduelle de nos activités pour le mois d'août et la reprise des cultes pour le 5 juillet. En attendant vous allez recevoir avant les vacances un *Petit Paroissien* avec tous les détails.

Cultes: www.referguel.ch.
Cultes Radio: 10h, *Espace 2*.
En tout temps sur: www.celebrer.ch.
Lumière d'espoirance: allumez chaque soir une bougie en adressant une prière d'encouragement ou de remerciement pour les personnes spécialement touchées par cette crise.

Pour toute demande d'aide:
079 289 95 06,
matteo.silvestrini@referguel.ch

L'adresse courriel de la paroisse reste active pour toute demande habituelle:
villeret@referguel.ch

Notre site internet est mis à jour avec des liens et des méditations:
www.referguel.ch

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Cultes: les réunions sont annulées jusqu'à nouvel avis. Cependant les cultes sont disponibles en ligne sur www.gfc.ch/fr/medias/message-en-ligne/. Chacun est invité à suivre les cultes chaque dimanche à 10 heures.

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 7 juin à 10 h sur notre site internet www.eglisemvmt.ch. Programme vidéo pour les enfants dès 5 ans disponible sur notre site internet également.

Coronavirus: il n'y aura plus de rencontres, ni d'activités organisées dans nos locaux, jusqu'à nouvel avis.

www.eglisemvmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Cultes: durant le mois de juin, des cultes en alternance entre la maison et les locaux d'église comme suit: à la maison les 7 et 21 juin et à l'église les 14 et 28 juin. Dans nos locaux des mesures d'hygiène collective sont mises en place selon les directives de l'OFSP.

Possibilité de vivre tous les cultes clé en main à la maison, pour info: pasteur Luc Normandin 032 941 58 25.

Service d'entraide: disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière: 032 941 58 25

Autres activités: suspendues jusqu'à nouvel avis.

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
<http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 7 juin, 10 h, culte en plein air chez la famille Sausser au Cerneux-Veusil suivi d'un pique-nique sorti du sac pour ceux qui le désire. En cas de pluie, le culte est à suivre sur notre site www.la-bethania.ch/blog/.

A votre disposition: le pasteur est à votre disposition si vous en ressentez le besoin.

Bertrand Mathys, pasteur,
032 941 49 67, www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 7 juin, 10 h, prédication David Weber, garderie.

David Weber, pasteur
dj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Service religieux: retour des services divins dans les communautés le dimanche 14 juin. Des mesures de protections adaptées seront appliquées. D'ici là, les services religieux peuvent être suivis par vidéo (IPTV): le dimanche à 9 h 30, <http://skipa.tv/channels/geneva/>, nom d'utilisateur: daswort, mot de passe: dreineinz.
Changements éventuels et informations de dernière minute sont disponibles: stimier.nak.ch/nc/termine/
Autres activités: toutes les autres activités sont encore suspendues.

Didier Perret, dpe2610@gmail.com
079 240 72 73
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Messages bibliques, histoires pour les enfants et temps de prières en vidéo-conférence sont proposés.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Toutes les activités sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

www.menno-sonnenberg.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN Grand-Rue 116
entrée: face à Albert Gobat 15

Culte: dimanche 7 juin, 9h30, reprise de nos cultes au Figuier avec Eric Germain.
Prière et partages: mercredi 10 juin, 20 h, chez Ketty Voirol.

032 487 32 17, eric.germain@lafree.ch
www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN rue A. Gobat 9

Vous pouvez suivre nos activités et découvrir des vidéos et des textes sur notre site www.oratoiretramelan.ch

032 487 43 88 ou 032 487 31 40
www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D'ABEL

Toutes activités suspendues jusqu'à nouvel avis.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER rue du Vallon 28

Plus d'informations: jw.org (site officiel gratuit)

Délai paroisses

LUNDI SOIR

Publireportage

15 magnifiques parcelles pour maisons familiales à Cortébert

Le quartier des Ouchettes à Cortébert constitue l'une des plus belles zones constructibles restantes dans le Vallon de Saint-Imier. Situés au nord-est de la localité de part et d'autre d'une route viabilisée en 2013, les terrains offrent un cadre calme en bordure de zone agricole. Ils sont disponibles à la vente depuis le 1^{er} juin.

Propriétaire, la Municipalité entend développer les constructions dès que possible. Un contrat d'exclusivité avec un bureau d'architecture, qui n'a malheureusement pas donné les résultats escomptés, a pris fin le 31 mai après 7 années durant lesquelles seule une maison a été terminée. Une seconde est en chantier depuis 2016.

Lors du lancement de ce développement immobilier décidé à l'orée des années 2010, le Conseil municipal souhaitait notamment conserver des effectifs suffisants à l'école primaire. Cette volonté perdure aujourd'hui. Dès lors, des familles avec enfants désirant s'installer ou rester au village, ou des jeunes couples avec des projets familiaux seront particulièrement bienvenus en tant qu'acheteurs, sans toutefois que d'autres soient exclus.

A l'heure actuelle, le quartier compte encore 15 parcelles disponibles. Six parcelles concernent des maisons individuelles, trois des maisons mitoyennes doubles et trois constituent une maison mitoyenne triple. Les surfaces vont de 260 à 950 mètres carrés pour la plus grande parcelle individuelle. La plupart des parcelles comportent de 400 à 600 mètres carrés.

Un plan de quartier détaillé régit la constructibilité et impose un certain nombre de contraintes. Le Conseil municipal est disposé à envisager, en fonction de besoins des acheteurs, d'assouplir le plan de quartier.

Avec le nouveau quartier des Ouchettes, Cortébert entend se développer avec mesure pour assurer un cadre de vie de qualité à sa population.



QUELQUES DÉTAILS DU PLAN DE QUARTIER

Le plan de quartier adopté voici quelques années déjà prescrit notamment la mitoyenneté de certaines constructions. La forme générale des immeubles, l'orientation du toit ou encore la couleur des façades, ainsi que les matériaux extérieurs sont réglementés. La disposition intérieure est en revanche libre, de même que les emplacements des portes et fenêtres par exemple. Les acheteurs pouvant s'accommoder de ce cadre devraient être en mesure de construire rapidement, puisque la Municipalité fera tout son possible pour favoriser la délivrance

de permis dans les plus brefs délais par l'autorité compétente.

Si des dérogations ou une modification du plan de quartier devaient être nécessaires, le Conseil municipal est disposé à entrer en matière, mais les délais pourraient, le cas échéant, être plus longs.

Les autorités ont en effet constaté que le style d'immeuble prévu dans le plan de quartier ne convainc pas tous les acheteurs, dont certains souhaitent davantage de liberté. Dès lors, l'exécutif n'est pas fixé sur le maintien strict du plan de quartier et peut envisager des assouplissements.

INFRASTRUCTURES ATTRACTIVES

Pour une commune de 700 habitants, Cortébert dispose d'infrastructures publiques de haute qualité. La salle polyvalente a été entièrement renouvelée en 2004 et le collège a été agrandi et rénové en 2009. L'école secondaire est située dans le village voisin de Corgémont, avec un service de bus ou la possibilité de s'y rendre à vélo par une piste cyclable sécurisée. Le réseau d'eau a été assaini avec la construction d'un nouveau réservoir en 2008 et la liaison au captage profond du SEF. Divers investissements dans les routes ou d'autres

infrastructures ont également eu lieu ces dernières années. La vie associative y est riche avec divers clubs sportifs notamment, et surtout une nature préservée dans les forêts et sur la montagne du Droit et à Chasseral. Les nombreuses métairies accueillent un public ravi de se restaurer en pleine nature. Par ailleurs, le magasin de la boulangerie Leuenberger et celui de la fromagerie Wenger, ainsi que d'autres commerces situés dans la zone industrielle complètent le tableau. Cortébert, une commune où il fait bon vivre !



CONTACTEZ-NOUS SANS ATTENDRE !

Le secrétariat municipal répond volontiers à vos demandes au 032 489 10 67 ou par courrier électronique (admin@cortebert.ch), ou encore par courrier (rue du Collège 3, 2607 Cortébert). N'attendez pas, les terrains constructibles sont de plus en plus rares !

QUOTITÉ D'IMPÔT BAISSÉE EN 2020 !

Lors de l'adoption du budget 2020, l'assemblée municipale a accepté la proposition du Conseil municipal de baisser la quotité d'impôt de 1,5 dixième pour la fixer nouvellement à 1,99. Avec ce tarif fiscal, Cortébert est tout à fait concurrentielle avec les communes de la région. Les comptes communaux des quinze dernières années n'ont pratiquement jamais été déficitaires et le bilan de la commune présente une fortune de plus de 1,6 million (25 dixièmes de quotité). La situation financière est donc actuellement stable à Cortébert.

AVIS MORTUAIRE

Les membres du chalet «Le Rendez-vous» de Cormoret font part de leur profonde tristesse suite au décès de

**Monsieur
Jean HOURIET**

« dit Bambi »

notre cher regretté et dévoué membre-fondateur

Son épouse Agathe Houriet « dite Agi » s'en est allée quelques jours avant lui.

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille et à leurs proches.

AVIS MORTUAIRE

Son épouse Ursula
Sa fille Patricia
Son fils Sandy et son épouse Anne-Martine
Son petit-fils Ilan

Ainsi que les familles Langel et Eicher, les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Rémy Langel**

qui s'est éteint paisiblement dans sa 74^e année après une longue et pénible maladie supportée avec force et courage.

Selon sa volonté, un recueillement aura lieu dans l'intimité de la famille.

Nous ne remercierons jamais assez l'équipe des soins et la direction du SASDOVAL, pour leur professionnalisme, leur gentillesse et leur dévouement.

Un grand merci également au D^r Klein à Saint-Imier ainsi qu'à Domitec à Saint-Imier.

Adresse de la famille: Ursula Langel
Route du Chaumin 2
2606 Corgémont

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements

AVIS MORTUAIRE

*Il ne sera plus jamais présent,
Mais toujours dans nos cœurs.*

Son épouse: Germaine Masnéri-Dubuis

Ses enfants: Jean-Jacques Masnéri
Marie-Claire Pellaud-Masnéri
et son compagnon Dominique Mabillard

Ses rayons de soleil:
Chris et Karen Pellaud-Sauthier
Coraline Pellaud

Ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de vous faire part du décès de

**Monsieur
Roland Masnéri**

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, qui s'est endormi sereinement à l'hôpital dans sa 85^e année.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Courtelary, le 1^{er} juin 2020

Adresse de la famille: Germaine Masnéri
Grand-Rue 14
2608 Courtelary

Cet avis tient lieu de faire-part.

REMERCIEMENTS

La famille, profondément touchée par vos messages de condoléances écrits avec tant de gentillesse et d'amitié lors du décès de

Georges Jenzer

vous remercie sincèrement d'avoir pris part à son deuil malgré l'impossibilité d'assister à l'inhumation suite aux prescriptions sanitaires. Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa très vive reconnaissance.

La famille

Saint-Imier, juin 2020

AVIS MORTUAIRE



Le comité et les membres du *Ski-Club de Courtelary*, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Monsieur
Roland Masnéri**

Membre depuis 1954

La société souhaite par la présente s'associer à la douleur de la famille et lui assurer son soutien.

Courtelary, juin 2020

Vos faire-parts de deuil dans les plus brefs délais auprès de l'Imprimerie Bechtel à Courtelary

bechtel-imprimerie.ch, 032 944 18 18

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Reprise en douceur

Les paroisses de l'Erguël reprennent en douceur les activités en présence, moyennant toujours des mesures de protection strictes, telles que demandées par nos autorités. Il s'agit principalement de :

- respecter une distance de 2 mètres entre les personnes présentes ne vivant pas sous le même toit
- aérer et désinfecter les locaux et le matériel
- permettre aux participants de se laver ou de se désinfecter les mains
- ne pas célébrer la Sainte-Cène et de ne pas chanter pendant les cultes
- tenir une liste des participants avec leurs coordonnées.

Les moyens pour mettre en œuvre ce dispositif de protection ne sont pas les mêmes pour chaque paroisse. C'est pourquoi les dates de reprise des cultes en présence diffèrent d'un lieu

à l'autre de l'Erguël (voir agenda des paroisses).

Les paroisses ont à cœur de permettre à chacun et chacune de vivre des moments de recueillement depuis la maison, c'est pourquoi elles restent présentes en ligne, avec des offres de célébrations et méditations.

Célébration du 7 juin en vidéo

Par Serge Médebielle. A visionner dès samedi soir sur www.referguel.ch

Le texte du culte peut vous être envoyé par poste. S'adresser à Laure Devaux Allisson, 076 438 02 09.

Avec vous

Les professionnels et conseils de paroisses restent disponibles pour chacun et chacune. Si vous avez besoin d'aide pour des courses, un déplacement, ou simplement besoin de parler, n'hésitez pas à les contacter. | *Ida*

LA PLUME DES PAROISSES RÉFORMÉES

La visite des anges

Ouvrir sa bible sans qu'on y soit obligé. Ouvrir une bible, ce que j'appelle aussi *le grand livre*. Se laisser guider par cette surface plate et fine de pages successives. N'attendre rien de personne, curieux, au gré des livres bibliques, des chapitres. Chercher et éventuellement trouver un sujet en adéquation avec sa vie.

J'encourage les catéchumènes à le faire, à aiguiser leur esprit critique et à lire d'abord pour faire simplement connaissance avec ces mots, incompréhensibles souvent, et venus d'un temps lointain. Lorsque les mots entrent, cela ne veut pas dire qu'ils sont compris. Lorsqu'ils sont compris, nous avons encore tant de chemin à faire pour que l'histoire se dégage et quand nous arrivons enfin à la voir défiler dans sa globalité, on se demande : « qu'est-ce qu'elle peut bien nous raconter » ?

Nous autres fidèles, savons redire les histoires bibliques que l'on nous a narrées lorsque nous étions enfants, au temps où nous étions encore perméables à l'extraordinaire, au tout Autre et à la visite des anges. Devenus adultes, nous avons tendance à nous laisser porter par les propos de ceux qui savent, parce qu'ils ont fait des études théologiques. Heureusement nous avons aussi, et c'est cela que j'aime communiquer à nos catéchumènes, un esprit, une

tête, un corps, des tripes et un cœur pour ressentir et penser par nous-mêmes. Nous avons le droit de nous faire notre propre opinion des textes bibliques. Nous avons, j'ai, le droit de croire en Dieu et en Jésus comme je veux et comme je le ressens.

Echanger sur la question religieuse, sur les textes, sur la tradition, les pratiques et les rituels est pour moi le rempart contre l'extrémisme religieux, celui qui dit au fidèle comment il doit croire, penser, manger, aimer et vivre.

Claude Lagarde est un théologien passionné et un pédagogue émérite. Il a développé une méthode catéchétique qui me semble valable pour tout un chacun. Je vous la fais brève et rapide : 1. Je lis un texte biblique. Dans l'idéal je l'écoute en ayant le texte sous les yeux. 2. Je redis l'histoire, ce dont je me souviens, ce que j'en ai compris. 3. Je cherche ce qui ne fonctionne pas dans ce texte, ce qu'on appelle les aspérités du texte. 4. Je rentre en moi pour voir à quoi ce texte me fait penser dans ma vie. 5. Je m'élève spirituellement en y comprenant le sens symbolique et divin pour moi !

Tout un programme donc que je vous encourage à expérimenter par vous-même, en quête d'humanité et de divin et en compagnie des anges, peut-être ! | *paula oppliger mahfouf, catéchète professionnelle*

COURTELARY

La fête du village n'aura pas lieu cette année

En raison du Covid-19 et des restrictions imposées par le Conseil fédéral, le comité d'organisation de Courtelary en fête a pris la décision, lors d'une séance à distance, d'an-

nuler l'édition 2020. Nous vous donnons rendez-vous, pour l'édition 2021, le vendredi 20 et samedi 21 août pour fêter doublement ! Prenez soin de vous ! | *jb*

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS

La vigilance paie : les comptes 2019 bouclent favorablement

Le tissu fiscal de la commune est visiblement en bonne santé. De quoi appréhender avec une certaine sérénité les effets du Covid et les gros investissements à venir.

Vincent Fleury, administrateur des finances, a pu boucler de manière très satisfaisante l'exercice comptable 2019 : un résultat positif de quelque 856 000 francs au compte général, soit une amélioration dépassant le million de francs, puisque le budget prévoyait un excédent de charges d'environ 206 000 francs. Au compte global (celui qui englobe également les Financements spéciaux), le résultat positif atteint près de 989 000 francs, sur un roulement d'environ 8,5 millions de francs.

Une belle santé fiscale

Cette bonne surprise est due essentiellement aux recettes fiscales, lesquelles se sont révélées supérieures au total budgété, de quelque 961 000 francs. Les impôts sur le revenu des personnes physiques sont supérieurs de 668 000 francs aux prévisions basées sur l'exercice précédent ; s'y est encore ajouté une hausse de 115 000 francs environ pour les impôts sur la fortune des mêmes personnes physiques. Des améliorations appréciables, et imprévisibles : « Les habitants ont augmenté, d'une part, et l'année 2019 a visiblement été bonne pour nos citoyens, sur le plan professionnel », se réjouit Vincent Fleury. Non sans souligner : « Dépendant proportionnellement assez peu des personnes morales, nous n'avons pas à redouter des effets trop importants de la RFFA ».

Jolies surprises

Au sujet des personnes morales justement, on précisera

que le partage d'impôts sur leur bénéfice a été supérieur au budget de quelque 34 000 francs, lui qui concerne les entreprises tenant à Courtelary une antenne mais non leur siège. Les taxes spéciales (41 000 francs de plus) et les taxes immobilières (89 000 francs de plus) ont réservé elles aussi de jolies surprises, tout comme l'encaissement d'impôts précédemment dépréciés (35 000 francs).

On conclura ce chapitre en précisant que l'Indice de rendement harmonisé (IRH) de Courtelary est toujours inférieur à la moyenne cantonale (ce qui vaut à notre commune de toucher 224 000 francs de prestation complémentaire au titre de la péréquation financière), mais qu'il se situe désormais parfaitement dans la moyenne régionale ; cet IRH reflète la *qualité* des contribuables.

On tient le budget

Un second facteur important mérite d'être relevé : les charges de formation furent inférieures au budget, de près de 160 000 francs, pour diverses raisons imprévisibles à l'heure d'établir les prévisions.

On ne saurait évidemment passer sous silence la grande vigilance dont les conseillers municipaux font preuve depuis plusieurs années, en respectant le budget au plus près possible et en faisant preuve de modestie, aussi bien dans les dépenses courantes que dans les investissements.

Des financements équilibrés

Au chapitre des financements spéciaux, on ne s'ar-

La commune à un tournant

Cet exercice très positif ne doit pourtant pas pousser la Commune à l'euphorie. « Nous arrivons à un carrefour », souligne l'administrateur des finances. « Des investissements conséquents vont devenir indispensables ces toutes prochaines années, en particulier pour le collège. La plus grande vigilance demeure donc de mise. Ce d'autant plus que nous n'échapperons pas aux effets négatifs de la pandémie. »

Et Vincent Fleury de souligner que les autorités continueront à soutenir les dépenses qui sont nécessaires au bien des citoyens et au développement du village. « S'il ne faut pas afficher un optimisme excessif, il est cependant confortable de pouvoir appréhender l'avenir avec davantage de sérénité, grâce à quelques exercices positifs. Mais attention : il n'est vraiment pas temps de toucher à la quotité fiscale. Même si elle est clairement supérieure à la moyenne du Jura bernois (2.14, contre 1.89), réglons d'abord les problèmes que générera la pandémie, puis assumons les gros investissements en vue. Il serait malvenu d'abaisser la quotité, pour devoir la réaugmenter à court, voire à très court terme... » | *cm*

rêtera pas à celui de l'alimentation en eau, qui a vu la commune transférer patrimoine et responsabilité au syndicat intercommunal nouvellement créé.

Le FS du traitement des eaux usées boucle sur un tout petit excédent de dépenses (environ 2300 francs) et présente une fortune actuelle de 466 000 francs. La gestion des déchets a elle aussi généré un excédent de revenus, chiffré à quelque 22 000 francs et dû notamment à des frais d'incinération plus bas que prévu et des taxes plus élevées induites par l'augmentation de la population ; ce FS s'élève à quelque 43 000 francs.

Investissements mesurés

Les investissements ont à peine dépassé 300 000 francs en 2019, alors que le budget prévoyait un total de 1,8 million de francs. L'explication prin-

cipale réside évidemment une fois encore dans le changement de système au niveau de l'alimentation en eau. Par ailleurs, on rappellera que l'assemblée a refusé l'aménagement prévu de la place de jeu de la Châtelaine (120 000 francs), tandis que les travaux de réfection de la route éponyme (crédit de 145 000 francs accepté par l'assemblée de juin 2019) ont dû être repoussés ; on espère qu'ils pourront être menés avant la fin de l'été.

La fortune grossit

Quant aux autres différences avec le budget, on soulignera qu'elles sont pour la plupart très minimes, et relèvent de dépenses liées.

La fortune actuelle de la commune s'élève à quelque 4 millions de francs, qui a grossi de 925 000 francs en 2019. De quoi absorber un peu plus sereinement les effets Covid... | *cm*

Jordan Zeller est entré en fonction

La Municipalité a reçu des candidatures très intéressantes, répondant à une mise au concours récente concernant la voirie communale. En raison d'une réorganisation de ce service, doublée d'une arrivée en retraite, les autorités ont décidé d'engager deux personnes, d'ici la fin de l'année en cours.

On précisera que Domenico Paladino aurait dû jouer de sa retraite au 31 mai dernier, qui a cependant accepté de prolonger son engagement jusqu'à son remplacement. La Commune l'en remercie chaleureusement.

Un enfant du village

Un engagement a donc été réalisé ce printemps à la grande satisfaction des autorités. Jordan Zeller, 27 ans ce mois, a en effet pris officiellement ses fonctions le 1^{er} juin, qui travaillait déjà pour la voirie locale durant les derniers jours de mai.

Marié, père de deux bambins et domicilié à Cortébert, Jordan Zeller a suivi une formation agricole, exerçant cette profession chez son père Ernest, ainsi qu'en divers endroits où il a assuré des dépannages, avant de travailler pour une

entreprise de la Vallée de Tavannes.

« Lorsqu'un remplacement de voyer-fontainier a été mis au concours à Cortébert, je me suis lancé, sans du tout connaître la fonction. Or grand bien m'en a pris, ce métier m'a immédiatement séduit, par sa diversité notamment. »

C'est donc un employé particulièrement enthousiaste, dont notre voisin de Cortébert a grandement apprécié les qualités professionnelles, soin et sérieux en particulier, que le Conseil municipal se réjouit d'avoir engagé. | *cm*



Jordan Zeller a pris ses fonctions avec enthousiasme

Réclame

Pour vous démarquer en un

clin d'œil
Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Erratum

Une erreur indiquait *nécrologie* dans le surtitre de l'article sur les 90 ans de monsieur Gérald Reichenbach. La lecture du texte corrigeait heureusement par lui-même cette erreur. Nous présentons nos excuses aux personnes qui ont été attristées momentanément par cette boulette et souhaitons à Gérald tous nos vœux.

| la rédaction



SYNDICAT DES EAUX COURTELARY-CORMORET

Lundi soir s'assècheront les anciens réservoirs et entrera en service celui de SolBoz !

Dans trois jours interviendra l'événement marquant de ces dernières et de ces prochaines décennies en matière de qualité et de sécurité dans l'alimentation en eau potable du Centre-Vallon: la mise en service du nouveau réservoir de Cormoret et Courtelary, dans la nuit de lundi à mardi. Un moment très important, mais pas spectaculaire du tout, qui donnera lieu à une manifestation publique à la fin de l'été si possible. En attendant cette échéance festive, la population est invitée, dès mardi, à signaler toute anomalie dans les conduites.

Rappelons que le projet commun (voir historique ci-contre) est centré sur un réservoir intercommunal actuellement en cours d'achèvement au lieu-dit SolBoz, dans les pâturages de l'Endroit dominant le village de Cormoret.

Un ouvrage surveillé à distance

Ce réservoir d'une capacité de 1000 mètres cubes (dont un quart constitue la réserve incendie) permettra de répondre aux besoins de Courtelary et de Cormoret en termes de volume et de pression, aussi bien pour les interventions sur incendie que pour la consommation courante. Les deux PGA (Plan général d'alimentation) ayant mis en lumière un manque actuel de pression, l'ouvrage a été conçu avec un niveau d'eau de 20 mètres plus élevé que celui de l'ancien réservoir de Cormoret.

Le fonctionnement de cette nouvelle installation, qui fera évidemment l'objet d'une présentation détaillée à l'heure de son inauguration, sera surveillé à distance par télégestion. Cette dernière permettra également d'enclencher la vanne incendie.

Conduites au top

Une nouvelle conduite de transport a été réalisée, qui relie le réservoir de SolBoz au réseau existant, par le chemin de la Peluse. Diverses autres conduites des deux réseaux communaux ont été renforcées ou remplacées, tandis que la commune de Saint-Imier, par ses Services techniques, a construit une nouvelle liaison

entre la station de La Raisetette et le réservoir de SolBoz.

D'autres conduites sont en cours d'achèvement, qui permettront d'assurer la livraison de l'eau de secours.

L'instant clé préparé en amont

L'étape mémorable du projet, c'est donc pour la nuit de lundi à mardi prochains, qui verra la mise en service du nouveau réservoir de SolBoz. Dès cet instant, les robinets de Cormoret et de Courtelary seront donc alimentés par le nouvel ouvrage.

Depuis quelques semaines, les fontainiers du Syndicat intercommunal et de Saint-Imier travaillent à préparer cette mise en service; ils sont épaulés par plusieurs bureaux d'ingénieurs et autres entreprises spécialisées en automatisation, afin que tout se passe conformément aux normes sanitaires (désinfection des conduites et du réservoir) et techniques (abandon des anciennes ressources, arrêt des pompes y relatifs et fermeture des réservoirs).

Suite et fin

La dernière étape, avant l'entrée en vigueur complète du nouveau système, consistera à appliquer le nouveau règlement d'alimentation en eau et son règlement tarifaire. Les services compétents du Canton et de Monsieur Prix étudient actuellement ces deux documents.

Les nouvelles taxes seront expliquées en détails et en temps voulu aux propriétaires d'immeubles de la zone concernée. | secc

Patience, s.v.p.

Le Syndicat rappelle à la population que le site du réservoir demeure en chantier, pour les divers travaux de finition en cours, et qu'il n'est pas ouvert au public. Il n'y a d'ailleurs là rien de très intéressant à observer, du fait que l'ouvrage a été remblayé.

Une journée portes ouvertes, qui coïncidera avec l'inauguration officielle, sera organisée dès après les vacances estivales, pour peu que l'évolution la crise sanitaire le permette. Dans le cas contraire, elle se déroulera ultérieurement. | secc



L'arc incendie, également appelé col de cygne, dont la hauteur correspond à celle de la réserve incendie; on pourra découvrir cette installation durant la journée porte ouverte, à la fin de l'été ou ultérieurement, selon ce que décidera le virus...

Du spécial ? Merci de le signaler !

Le Syndicat des eaux de Courtelary-Cormoret va donc surveiller attentivement le nouveau réseau d'eau potable, qu'il a équipé dans ce but d'une quarantaine de capteurs avec micros, lesquels détecteront et lui communiqueront immédiatement toute anomalie.

En complément, il lance un appel à la population des deux localités et la remercie par avance de sa précieuse collaboration: toute personne constatant une anomalie, telle que des fuites ou des bruits dans les conduites, par exemple, est priée d'appeler le 032 552 05 44, afin de signaler ses observations au service de piquet. | secc

Premières réflexions en 2009, chantier ouvert en 2019

Bref historique d'un projet essentiel pour la population des deux communes

Les premières réflexions de fond, concernant l'alimentation en eau, ont débuté en 2009 à Courtelary, deux ans plus tard à Cormoret. Elles consistaient à planifier l'avenir des réseaux d'eau communaux, dans le cadre du PGA (Plan général d'alimentation), à travers des études menées par des spécialistes indépendants.

Installations vétustes versus normes pointues

Plusieurs facteurs justifiaient ces études, à commencer par la vétusté des installations, et notamment des réservoirs. Une vétusté et un système d'alimentation qui ne permettaient plus de respecter les nouvelles normes légales en matière d'eau potable; ces dernières définissent non seulement la qualité de l'eau brute, mais également sa disponibilité en tout temps, en quantité suffisante évidemment.

Parallèlement, l'Office cantonal des eaux et des déchets (OED) réalisait une étude régionale liée au projet du puits profond des Sauges, à Sonvilier. En 2010, celle-ci soulignait la nécessité d'abandonner à terme les ressources locales vulnérables, au profit d'un regroupement autour de ressources plus sûres.

Sur cette base, les PGA de Courtelary et de Cormoret ont rapidement évolué vers un PGA commun proposant, en 2012 déjà, l'abandon des deux réservoirs actuels, pour la construction d'un réservoir commun et unique, avec utilisation des ressources de la Raisetette et du Torrent (à Cormoret, prélevées respectivement par la commune de Saint-Imier et le Syndicat pour l'alimentation en eau potable des Franches-Montagnes, SEF).

La Borcairde et le Torrent trop vulnérables

Ce PGA s'appuyait également sur une utilisation provisoire de la Borcairde, refusée catégoriquement par l'OED. Même

avec une ultrafiltration et à court terme, la qualité de l'eau de cette source n'était pas considérée comme suffisamment garantie, en raison notamment des ouvrages construits sur son aire d'alimentation.

Ultime scénario envisagé: une recherche d'eau en profondeur, en espérant y trouver la nappe alimentant la Borcairde. Un projet rapidement abandonné, en raison à la fois de ses risques économiques et des capacités qualitatives et quantitatives révélées entretemps par le puits des Sauges.

A l'abandon de la Borcairde s'est ajouté, pour le Syndicat, le fait que la ressource du Torrent ne présentait pas non plus toutes les garanties nécessaires, même comme eau de secours.

L'alimentation du réservoir intercommunal sera finalement

assurée par les Services techniques de Saint-Imier, avec de l'eau prélevée principalement à Cormoret dans la Raisetette ou, en cas d'urgence, par du liquide envoyé via les réservoirs de Saint-Imier, donc pompé par exemple aussi dans la nappe par le puits des Sauges.

La population convaincue

Entre temps, on rappellera que la population des deux communes avait approuvé clairement, en mai 2017, plusieurs crédits d'environ 2,3 millions de francs nécessaires au projet commun d'approvisionnement en eau, puis en 2019 la création du Syndicat des eaux de Courtelary-Cormoret permettant de construire les ouvrages communs et de les exploiter. Les travaux démarraient dans la foulée en juin de l'année dernière. | secc

Pression à la hausse: dernier avertissement !

A la suite de cette mise en service, la pression va progressivement augmenter sur le réseau. Afin d'éviter un choc dangereux dans les conduites publiques et privées, cette opération se fera sur un mois, en commençant par une pression identique à celle d'aujourd'hui, qui sera élevée par palier, pour atteindre au final deux à trois bars de plus.

Un réseau d'eau n'est cependant jamais totalement stable et des perturbations sont possibles, qui pourraient entraîner la rupture des conduites les plus âgées ou en mauvais état.

Pour limiter tant que se peut ces potentiels désagréments, les communes et le Syndicat des eaux ont exhorté les propriétaires immobiliers, à plusieurs reprises ces derniers mois, à contrôler que leur bâtiment est bien équipé d'un réducteur de pression. Ceux qui auraient omis de le faire n'ont plus que trois jours pour s'en assurer. Ils ne perdront pas de vue que les éventuels dégâts seront à leur charge, en cas d'absence de réducteur. | secc



Vue à l'intérieur d'une cuve, où l'eau de la Raisetette arrivera dans trois jours

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Un festival musical riche de découvertes

Le Salon de musique entend proposer en août prochain, éventuellement au tout début septembre, une série de concerts de musique classique répartis sur deux ou trois fins de semaine. S'y produiront des artistes professionnels de Suisse, dans de la musique de chambre et vocale, axée sur l'orgue du lieu. Le répertoire sera choisi dans les époques du baroque au romantique tardif.

Cette manifestation, qui se voudrait pérenne et annuelle, en est aujourd'hui à la recherche de fonds et de sponsors, avis aux intéressés!

Ses initiateurs soulignent que chaque concert proposera une découverte audacieuse et novatrice, par l'association des instruments, le choix des

œuvres, la mise en scène. Ceci en éclairant des aspects peu connus de la musique classique et en enrichissant le paysage culturel mis à mal par le coronavirus.

A souligner l'originalité des lieux, qui rendra ce festival unique: une salle de concert de taille modeste (cent places), installée de façon à favoriser le contact entre artistes et public, sur deux étages à la manière du théâtre élisabéthain, avec au cœur un orgue monumental qui officiera comme instrument soliste et/ou accompagnateur. | cm

Renseignements:
Anne Chasseur et François Rosset, Le Salon de Musique,
032 558 60 64, 076 343 60 64

Café communal: le choix entre 6 candidatures

Après mise au concours du poste de tenancier du futur Café communal, la Municipalité a reçu six candidatures fermes et intéressantes. Certaines d'entre elles s'appuient sur un véritable concept, parfois original.

Le choix ne sera pas facile, pour la commission ad hoc qui vient d'être mise sur pied et qui réunit Jean-Luc Pittet (hôtel-restaurant Le Vert-Bois), Denise Augsburger (conseil-

lère municipale), Françoise Wagnière (secrétaire municipale) et Gérard Py (maire).

Une sélection sera faite avant l'été, afin que le tenancier choisi puisse prendre part aux derniers choix architecturaux et en particulier à l'aménagement des lieux.

Selon le tenancier sélectionné et donc l'option validée, il n'est pas exclu que des locaux supplémentaires soient attribués à ce Café communal. | cm

Aux urnes le 5 juillet

Suite à la démission enregistrée ce printemps, l'électorat communal est appelé à repourvoir un siège au Conseil municipal, lors d'un scrutin agendé au 5 juillet prochain. La Municipalité se réjouit grandement d'avoir reçu deux candidatures, émanant de jeunes citoyens, tous deux enfants du village.

La liste intitulée CORMouvement propose la candidature de Basil Moser, tandis que la liste intitulée Au service du village présente celle de Valérie Jenzer. Les autorités vous invitent à découvrir brièvement ces deux candidats. | cm

La soif d'apprendre



Valérie Jenzer (portrait ci-dessus) est née en septembre 2000. Elle étudie au ceff Commerce, en section de maturité intégrée, et envisage de fréquenter ensuite une HEG ou une HES, histoire de se spécialiser. Une grande soif d'apprendre anime cette jeune femme qui souhaite découvrir les rouages de la commune et les nombreux domaines que doit aborder une conseillère municipale.

Adeptes de lecture et de sports durant ses loisirs, Valérie Jenzer estime que l'élire au Conseil municipal permettrait de soutenir la jeunesse et donc une autre façon de penser, tournée vers l'avenir.

L'ouverture d'esprit



Basil Moser (portrait ci-dessus) fêtera ses 21 ans en octobre. Il est étudiant en sport à l'Université de Berne, où il entame un bachelors. Ses loisirs sont évidemment consacrés en priorité à des activités sportives très variées, mais également à la nature et aux nouvelles technologies. L'engagement est une seconde nature chez lui, qui est également animé par une envie de plus grande égalité entre les êtres humains.

Basil Moser estime qu'en votant pour lui, on élira une personne particulièrement ouverte d'esprit et soucieuse de l'avenir du village auquel il est très attaché.

Les plantes exotiques menacent notre biodiversité

Le Conseil municipal relaie une information de ForêtSuisse, qui tire la sonnette d'alarme face aux déchets de jardin abandonnés dans la nature

Les plantes ornementales exotiques enrichissent peut-être nos jardins. Mais les conséquences peuvent être dramatiques si elles parviennent en forêt. Elles s'y comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaines...

Belles, mais si dangereuses!

Nos jardins refleurissent. En cette saison, leurs plantes ornementales font preuve d'une vive exubérance. Bien des propriétaires ignorent cependant à quel point certaines d'entre elles présentent un grave danger, aussi belles soient-elles. Exotiques, elles n'ont pas de concurrents naturels chez nous. Elles débordent facilement au-delà de la clôture du jardin et mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Elles peuvent aussi être porteuses de maladies et de parasites.

La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces espèces importées – on les appelle des *néophytes* – sont introduites dans les bois avec des déchets de jardin, c'est une catastrophe. Une fois dans la nature, elles deviennent difficiles, voire impossibles à éradiquer par les propriétaires de forêts et les forestiers.

Les néophytes se comportent en forêt comme des éléphants dans un magasin de porcelaine. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indi-



Grâce à la rapidité de sa croissance et la densité de ses populations, l'impatiens glanduleuse met en danger la flore indigène

gènes, qui sont les futurs grands arbres de nos forêts de demain.

Maladies et parasites tuent des arbres

C'est pourquoi les déchets de jardin n'ont pas leur place en forêt. Jamais!

Même si les déchets de taille de la haie ressemblent aux branchages laissés par des bûcherons, même si ce ne sont pas des néophytes mais des

restes de tonte ou le vieux géranium du balcon.

Ces déchets verts mettent la santé de la forêt en danger; ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries, des champignons nuisibles. Le problème est si grave que la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a déclaré 2020 Année internationale de la santé des plantes.

Interdit et punissable

Le dépôt de déchets verts en forêt est donc interdit par la loi

sur la protection de l'environnement. Et c'est punissable. Soyez responsables, débarrasser vos déchets verts consciencieusement, comme des professionnels! Les néophytes? Dans le sac poubelle! Pour le reste, faites appel au service d'élimination des déchets verts de votre commune, ou renseignez-vous à la déchetterie.

| [foretsuisse](http://foretsuisse.ch), association des propriétaires forestiers

Pour de plus amples informations sur la forêt et sa santé: www.foretsuisse.ch



La renouée du Japon, une véritable plaie dans les milieux naturels

Chantiers routiers

Les travaux ont repris dans la commune, pour l'ultime étape en lien avec la nouvelle adduction d'eau. Ils se concentrent actuellement sur le secteur de la Borcairde et devraient être achevés avant l'été.

Par la suite, la Municipalité procédera certainement, dans le courant de la belle saison, à quelques autres travaux d'entretien sur les rues commu-

nales. A la Closure, il est prévu de refaire le coffre de la route, en parallèle aux fouilles qu'y mènera Swisscom pour installer la fibre optique; la Municipalité profitera d'y améliorer l'évacuation des eaux de surface vers la Suze toute proche.

A la Fenette par ailleurs, le chantier touchera en particulier l'aqueduc des CFF. | cm

SEL DE LA SUZE

Marché d'échange spécial vide-dressing

Les mesures Covid-19 le permettant, le comité du SEL de la Suze a le plaisir d'organiser sa prochaine soirée le jeudi 11 juin dès 19h à la salle polyvalente de Cormoret.

A cette occasion, venez échanger contre des bosons, vêtements, maroquinerie, chaussures hommes/femmes/enfants, mais également tout autre objet tel que livre, confiture maison, etc.

Pour des questions d'hygiène, l'apéritif canadien ne pourra pas se tenir comme d'habitude et nous invitons les participants à porter un masque.

Cette soirée est ouverte à tous et gratuite.

Nous nous réjouissons de vous retrouver et répondons volontiers à vos questions à seldelasuze@gmail.com.

| le comité sel de la suze



GYM SENIORS CORMORET

Bel automne

Etant donné que nous ne pouvons plus faire la gym en salle jusqu'aux vacances d'été, en lieu et place, je propose d'aller marcher, pour autant que la météo le permette et dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

Rendez-vous devant la halle à Cormoret chaque mardi matin à 9h30, dès le 9 juin.

Par temps incertain et pour des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à contacter Fifi, 032 944 18 02.

| la monitrice de gym: fifi.droz

Déla rédactionnel

MERCREDI 9H



Ouverture de la piscine le 19 juin

Si le Conseil municipal avait déjà annoncé sa volonté d'ouvrir la piscine cet été, la date n'avait pas encore été arrêtée. C'est désormais chose faite. Les installations en plein air seront à disposition des baigneurs et des amateurs de bronzage à partir du vendredi 19 juin prochain.

L'annonce par le Conseil fédéral, le 27 mai dernier, des nouvelles mesures liées à la troisième étape de déconfinement a permis à l'Association des piscines romandes et tessinoises d'ajuster les recommandations destinées aux exploitants. Dans la foulée, le Service communal des bâtiments et infrastructures sportives a pu peaufiner son propre concept d'entretien et de protection.

Pour Saint-Imier, le nombre de personnes qui peuvent être présentes à la fois dans l'enceinte est fixé à 390. Si leur traçabilité a été abandonnée, il sera néanmoins nécessaire de procéder à un comptage des entrées.

Dans les bassins, une distance de deux mètres devra être respectée entre chaque nageur. Il appartiendra aux gardes-bains de gérer la situation.

Les vestiaires et les douches resteront fermés jusqu'à nouvel avis. Les désinfections des sanitaires seront intensifiées. Du spray de désinfection et du gel

hydroalcoolique seront à disposition aux endroits clés.

Pour ce qui est de la buvette, elle sera exploitée selon les obligations imposées par la branche de la restauration. La terrasse sise au-dessus des vestiaires sera réservée aux clients du bar.

Les coûts complémentaires liés au coronavirus, plus particulièrement les renforts de personnel, ne devraient pas excéder 50 000 francs. Le Conseil municipal a ainsi approuvé un crédit supplémentaire équivalent à cette somme.

Compte tenu des mesures à prendre en rapport avec la pandémie, pour permettre également une mise en eau échelonnée des bassins, le Service des bâtiments et infrastructures sportives a proposé l'ouverture de la piscine en date du vendredi 19 juin, proposition retenue par l'Exécutif. Il ne reste plus qu'à espérer que la météo jouera elle aussi le jeu cet été.

| cm

Nouveau véhicule pour la police administrative

Après 14 années de bons et loyaux services, l'ancienne voiture a été remplacée et remise aux mains des agents

René Suter et Sébastien Gindrat, les deux agents de la police administrative, se partagent un nouveau véhicule de service depuis cette semaine. L'ancien a fait son temps.

Si la marque reste la même, le choix s'est cette fois porté sur un modèle surélevé qui facilitera le chargement de matériel et son utilisation sur les routes de montagne pendant la période hivernale.

Le véhicule est par ailleurs équipé d'une nouvelle rampe lumineuse dans le but d'améliorer la visibilité et la sécurité lors des interventions sur la voie publique.

Après plus de 14 années d'utilisation quasi quotidienne, l'ancienne voiture présentait des signes d'usure qui engendraient des frais conséquents d'entretien, ce qui a conduit à la décision de l'achat de ce véhicule flamboyant neuf.

| cm



René Suter (à gauche) et Sébastien Gindrat, agents de la police administrative, ont pris possession de leur nouveau véhicule

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Le Corps de Musique de Saint-Imier inaugure ses nouveaux équipements les 6 et 7 juin 1936

Le vendredi 5 juin 1936, on lisait dans le journal *Le Jura bernois* :

« Nous voici à la veille de ces divertissements dont on parle tant depuis quelques semaines.

Vous que l'harmonie des sons et du rythme enchante, vous qui éprouvez le besoin de vous déridier, venez, demain soir ou dimanche après-midi à la Halle. Vous ne serez pas déçus. »

Ces divertissements dont on parle tant, ce sont les festivités organisées pour l'inauguration des nouveaux uniformes du Corps de Musique de Saint-Imier.

La halle de gymnastique est fleurie pour l'occasion est s'apprête à accueillir un nombreux public auquel on promet que « les rafraîchissements et consommations seront variés et de prix raisonnables ».

Le programme est riche : musique légère par le Corps de Musique, suivie du Ballet des jonquilles et, clou du spectacle, la très attendue Revue de M. Baertschi, fils.

Le compte-rendu du lundi 8 juin nous apprend encore que « la partie récréative, qui suivit le programme officiel, fut peut-être encore la plus animée.

Deux orchestres, un villageois et un formé de nègres du plus beau noir, menèrent la danse jusqu'aux premières lueurs de l'aube. »

© Collections Mémoires d'Ici

Travaux sur le réseau d'eau

Renouvellement de 130 mètres de conduites

Les travaux ont repris sur le réseau de distribution d'eau potable dans le secteur de la Roseraie. Le chantier durera quelque trois semaines.

Ce mardi 2 juin, les Services techniques ont débuté une nouvelle phase du projet de renouvellement de la conduite d'eau potable à la rue des Fontenayes. A court terme, la totalité de l'ancienne conduite en fonte grise, qui a montré de nombreuses faiblesses ces dernières années, devra être changée.

Cette fois-ci, le secteur concerné est situé entre les deux carrefours avec la rue Champs-de-la-Pierre et le

tronçon de route qui conduit à l'hôpital. L'accès routier à ce dernier sera possible depuis la route de Mont-Soleil avec une sortie sur la route de Sonvilier.

L'accès au home de la Roseraie est assuré via la rue de la Fourchaux et celle des Fontenayes. Le quartier Champs-de-la-Pierre est accessible depuis la rue de la Fourchaux.

Ce chantier, qui permettra de changer 130 mètres de conduites, durera trois semaines environ. Une signalisation provisoire a été mise en place.

Le Conseil municipal remercie les usagers et les riverains de leur compréhension. | cm

Ça me dit marche! le 20 juin prochain

Balade touristique-culturelle à Mont-Soleil

Pour sa troisième édition imérienne, l'opération *ça me dit marche!* se déplacera à Mont-Soleil le 20 juin prochain. L'occasion de découvrir l'exposition de photographie en plein air *Format* sous la conduite experte de Swann Thommen, son concepteur.

Le Service cantonal du sport, l'Association Impulsion et la Municipalité de Saint-Imier se sont unis pour convier la population à une balade touristique-culturelle le 20 juin en matinée. L'occasion rêvée d'effectuer une activité physique et de découvrir 11 propositions photographiques de grand format disséminées dans l'idyllique décor naturel de Mont-Soleil.

L'exposition se déploie dans un rayon de trois kilomètres. La visite peut se faire en une heure environ et sans obstacle important via les routes goudronnées.

Pour la circonstance, Swann Thommen a prévu une excursion commentée de maximum une heure et demie. Le départ est fixé à 10 h 15 devant la station supérieure du funiculaire, à Mont-Soleil.

Pour les personnes se déplaçant depuis Saint-Imier, le rendez-vous est fixé à 9 h 55 devant la station inférieure. Le prix de la course sera pris en charge par la Municipalité.

| cm

PAROISSE RÉFORMÉE DE SAINT-IMIER

Concert reporté

Le concert d'orgue et clarinette de Benjamin Guélat et Franziska Baschung qui était à l'origine prévu le samedi 20 juin est reporté au samedi 24 octobre. Nous nous réjouissons de pouvoir vous retrouver nombreux à la Collégiale pour accueillir ces brillants musiciens. | cp

TREVADENN

Le camp d'été aura bien lieu

Grâce aux nouvelles mesures de la Confédération, le camp *Au cœur de la forêt* annoncé la semaine dernière pourra avoir lieu. Il reste encore quelques places disponibles.

Le troisième camp de l'association Trevadenn va avoir lieu du dimanche 5 au samedi 11 juillet. De nouvelles activités autour de la nature sont prévues, en particulier, la construction d'une grande cabane dans la forêt.

Sur les hauteurs de Delémont, les enfants âgés de 8 à 12 ans auront l'occasion de participer à une semaine de camp dans un superbe petit chalet de montagne. L'activité phare de la semaine sera la fameuse journée accrobranche au parc d'aventures de Rebeuvelier et de nombreuses autres animations sont en cours de préparation, nous partirons entre autres à la découverte des trésors que recèle la forêt.

Suite à la conférence du Conseil fédéral du 27 mai (concernant la 3^e étape du déconfinement prévue le 8 juin), il est permis d'assurer les camps d'été et nous nous en réjouissons. Des mesures particulières en matière d'hygiène seront mises en place durant le camp afin de respecter les recommandations des autorités fédérales et d'assurer la santé de tous et toutes.



Cet été, les enfants pourront construire une grande cabane dans la forêt

Il reste encore quelques places!

Hâtez-vous, si cette offre de camp intéresse votre enfant et que vous souhaitez l'y inscrire ou que vous souhaitez recevoir de plus amples informations, vous pouvez

contacter directement l'association en adressant un mail à Marion Veugeois: trevadenn.sti@gmail.com. Vous pouvez également consulter les informations sur la page Facebook de l'association: Trevadenn Saint-Imier. | *mv*

Camp Au cœur de la forêt
Du dimanche 5
au samedi 11 juillet
Prix: 300 francs
Lieu: Chalet des amis
de la Nature,
La Haute Borne, Delémont

PRO SAINT-IMIER

Ras-le-bol de ces incivilités successives



Un banc saccagé à Champ Meusel

On déplore à nouveau d'innombrables actes de vandalisme imbéciles et répétitifs.

En deux mois, deux bancs forestiers ont été détruits, l'un d'eux a eu une existence éphémère de 10 jours avant d'être la cible malveillante de petites crâpules.

La semaine dernière, en l'espace de quelques jours, un banc du Bout du Monde a connu le même sort, des outils de nettoyage gracieusement mis à disposition à la Cabane des Bûcherons ont été soit détruits, volés ou même brûlés.

Mais les actes de bravoure de ces délinquants ne s'arrêtent pourtant pas là, ils s'en sont pris à un canapé forestier construit par et pour des petits enfants, en retirant des branches pour les brûler avec le bois préparé pour l'école enfantine. Et poussant l'imbécillité et la méchanceté encore plus loin, ces malandrins ont encore détruit un xylophone et volé une jolie corde.

Trop, c'est trop!

L'indulgence et l'impunité dont fait preuve notre Société en général (police – justice y compris) ont des limites. La police parlons-en, expérience faite récemment: plainte déposée et aussitôt retirée, car si vous n'avez pas de preuves ou d'indices tangibles, il faut oublier point barre.

Pro Saint-Imier s'engage à reconstruire, réparer et remettre en place tout ce qui pourrait déranger à la quiétude et au bien-être de ses habitants. Pro Saint-Imier s'engage également à sauvegarder notre riche patrimoine et promouvoir l'image qu'il fait bon vivre dans notre cité. Plusieurs questions se posent tout de même:

– Si l'Association de pro Saint-Imier n'existait pas, qu'en serait-il de ces superbes lieux de détente mis gracieusement à disposition de la population?



... et un autre au Bout du Monde...

- Devons-nous continuer à remplacer et reconstruire tout ce qu'on nous détruit systématiquement?
- Devons-nous continuer à entretenir des places de pique-nique souillées régulièrement par des cochons?

Tous ces travaux de réparation et d'entretien ont un prix non pas seulement pécuniaire, mais également de force morale et physique, car rien n'est plus frustrant que de réparer les dégâts occasionnés délibérément.

Tous ensemble, on sera plus fort pour s'attaquer à cette vague dévastatrice.

Seuls, nous n'y arriverons pas. Nous avons besoin de la solidarité et le soutien de toute la population. C'est grâce à votre soutien et votre vigilance qu'on arrivera à vaincre ce fléau destructeur. Merci.

| *pro saint-imier*

COURRIERS DE LECTEURS

Parc éolien des 4 Bornes: suite et non fin...

Suite aux différents intervenants concernant le parc éolien des 4 Bornes, l'opposant principal se doit de vous apporter quelques précisions. Je confirme que 13 citoyennes et citoyens ont fait opposition au projet. Mais ce sont 33 habitants de la montagne de l'Envers de Sonvilier et propriétaires de résidences secondaires qui ont le droit de vote sur la commune de Sonvilier. Désolé de vous contredire, mais la majorité s'oppose à la construction du parc. Ces résultats, nous les obtenons en se parlant et en osant aborder le sujet.

J'aimerais rappeler aux 5 agriculteurs qui ont rejoint la Sàrl que depuis 2008, date des premières présentations du parc des 4 Bornes, les opposants ont proposé de se mettre autour d'une table pour en discuter; partisans et opposants. Nous sommes en juin 2020 et les opposants attendent toujours une date et un lieu pour en parler.

Concernant les déclarations du parti socialiste du

Haut-Vallon, l'Allemagne est un exemple flagrant quand leurs 30000 éoliennes ne tournent pas, ils sont obligés de relancer leurs usines à charbon. Concernant les subventions massives de l'agriculture, je partage tout à fait votre avis, chaque profession doit pouvoir vivre du produit de son travail.

Les agriculteurs, comme les socialistes, ont droit à un salaire suisse. Alors si vous avez des idées ou des propositions à la politique agricole, je participe volontiers aux discussions.

Un fait marquant, l'Office fédéral de la statistique peut nous fournir des chiffres précis. Combien de consommateurs traversent la frontière pour acheter de la nourriture à l'étranger? Ce sont des millions qui échappent aux paysans suisses. Parmi ces consommateurs, il y a certainement aussi beaucoup de socialistes.

| *le principal opposant,*
claud schönenberg, sonvilier

Electricité: nous avons besoin de toutes les ressources!

Le Covid-19 a mis en lumière l'importance, pour tout pays développé, d'être le plus autonome possible dans divers domaines, et notamment celui de l'énergie. Or à ce niveau, la Suisse est aujourd'hui un bien mauvais élève.

Cela doit changer, car d'autres crises surviendront, et il faut que les Helvètes puissent les affronter en s'appuyant non seulement sur des ressources alimentaires locales, mais également sur de l'énergie produite en suffisance sur le territoire national. Pour y arriver et assurer donc le fonctionnement du pays en toutes circonstances, nous avons impérativement besoin de quatre sources d'énergie complémentaires: l'énergie hydraulique (qui a quasiment atteint ses limites en Suisse), l'énergie nucléaire (qu'il faut abandonner dès que possible), ainsi que deux sources à développer rapidement: l'énergie photovoltaïque (solaire) et l'énergie éolienne.

Pour l'environnement comme pour la sécurité d'alimentation, l'achat d'électricité allemande, produite au moyen de charbon, constitue un très mauvais scénario.

Nouveau parc éolien

Au sujet des éoliennes, permettez une réflexion d'une aînée attachée à ce vallois.

Aujourd'hui, je remarque que des bonnes volontés veulent bien faire, à partir de principes erronés, ceci parce que nous n'avons pas été instruits dans les écoles ou dans les églises sur les principes fondamentaux de la nature vivante, en tant que notre subsistance vitale.

Ce n'est que récemment que la science de la permaculture les a mis en lumière.

Nous devons aider pour notre propre survie à redonner un souffle à la planète qui étouffe de nos déchets dans l'air, dans l'eau et dans le sol. Les techniques industrielles centralisatrices, qui extraient du sol l'énergie fossile, les métaux et rongent la roche-mère des montagnes pour le bétonnage accéléré, sont la cause de l'asphyxie et ne peuvent donner la solution salvatrice. Cette dernière se trouve dans la relocalisation des énergies de subsistance, toutes issues de la masse arable. Or 60% (nous dit-on) de cette masse humique a déjà disparu.

Il est capital et urgent de travailler à notre autonomie énergétique, car l'évolution sociétale et les nouvelles technologies n'engendrent surtout pas une diminution de la consommation électrique.

Outre son vaste parc informatique et technique, l'industrie a grand besoin de climatisation, de ventilation; or tout cela fonctionne à l'électricité.

Les privés que nous sommes utilisons toujours davantage d'appareils ménagers et électroniques, alimentés eux aussi en électricité.

De plus, un nouveau très gros consommateur d'énergie a entamé un bond en avant: les transports individuels, avec des véhicules électriques qui suivent une courbe exponentielle.

C'est à cela que nous devons répondre, nous autres habitants de Sonvilier, le 27 septembre prochain au moment de nous prononcer sur le Parc éolien des 4 Bornes. En votant oui, nous contribuerons à assurer l'autonomie énergétique de notre pays; en votant non, nous nous enfoncerons la tête dans le sable...

| *christian ramseier, installateur-électricien maîtrise fédérale, sonvilier*

SONVILIER
AVIS OFFICIELS

Assemblée

L'Assemblée communale prévue le jeudi 11 juin est reportée au jeudi 17 septembre suite à la situation sanitaire actuelle. | *cm*

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Les passages à niveau CJ à l'entretien

La société des Chemins de Fer du Jura effectuera début juin l'entretien de ses passages à niveau (PN) à l'intérieur de la localité. Ceux-ci seront donc successivement fermés à la circulation routière. Les horaires suivants sont prévus:

- PN Grand-Rue (route cantonale): du lundi 8 juin à 10h au mardi 9 juin à 20h. Il sera fermé pour les deux sens de circulation. Déviation mise en place par le canton Les Reussilles - Les Genevez - Belle-

lay - Le Fuet - Tramelan - et l'inverse.

- PN de La Malade: du mardi 9 juin dès 10h au mercredi 10 juin à 19h.

- PN piéton Le Genièvre: du mardi 9 juin dès 13h au mercredi 10 juin à 12h.

- PN de Tramelan Chalet (Ouest rue du Chalet 21): du mercredi 10 juin dès 10h au jeudi 11 juin à 19h.

Merci à la population d'en prendre bonne note. | cm



Photo: www.loisirs.ch

CONSEIL DU JURA BERNOIS

Demande de soutiens supplémentaires pour les oubliés

Dans le cadre de la pandémie de Covid-19, le Conseil du Jura bernois (CJB) a adressé un courrier au gouvernement du canton de Berne concernant les possibilités d'aides financières supplémentaires pour les domaines qui sortent quelque peu du cadre habituel et/ou sont difficilement catégorisables. Le CJB reçoit de plus en plus de demandes d'aides de ce type et souhaite connaître la position du gouvernement à ce propos et les réflexions en cours.

Le Conseil du Jura bernois (CJB) suit de près l'évolution de la pandémie de Covid-19, comme l'entier des institutions et organes politiques de la région et du pays. Le CJB est particulièrement impliqué dans les aides octroyées pour la culture et le sport, du fait notamment qu'il dispose de compétences décisionnelles dans ces domaines-là.

La situation que nous vivons toutes et tous actuellement a mis en lumière un nombre important de difficultés, très

souvent financières, auxquelles de nombreuses organisations doivent faire face. Les montants débloqués aux niveaux fédéral et cantonal ont permis d'apporter des aides précieuses. Cependant, se pose la question de la pérennité de certains domaines qui sortent quelque peu du cadre habituel et pour lesquels aucune aide financière ne peut être apportée, en plus des mesures de RHT. Par exemple: les milieux touristiques, l'aide au développement et l'humanitaire, les écoles de musique et de danse ou encore les projets mis expressément en place pour combler des manques provoqués par la pandémie.

Bien que les mesures proposées par le canton jusqu'à présent soient efficaces et grandement appréciées, se pose la question de la création d'enveloppes financières supplémentaires permettant justement d'aider les organes et projets difficilement catégorisables. Le CJB souhaite connaître les réflexions en cours au niveau

cantonal pour mettre en place un tel système d'aide durant la présente période ou dans les mois ou années à venir. Seules des enveloppes supplémen-

taires de ce type permettront de sauver des organisations / projets essentiels à notre région et au canton; il est donc important d'agir rapidement. | cjb

Virginie Heyer élue présidente du Bureau

Après avoir obtenu une demande de dérogation auprès du Conseil-exécutif pour siéger en présentiel, le Conseil du Jura bernois (CJB) a tenu sa séance plénière ce mercredi 27 mai à la Sociét'halle à Moutier. Un plan de protection avait été mis en place pour l'occasion afin que les mesures spécifiques (distanciation physique, hygiène, etc.) préconisées par l'Office fédéral de la santé publique puissent être scrupuleusement respectées.

Comme chaque année et sur la base de son règlement, le CJB a procédé aux élections

des quatre fonctions de son Bureau: président-e, vice-président-e, 1^{er/ve} assesseur-e et 2^e assesseur-e. A l'issue des quatre scrutins, la composition du Bureau pour la période du 1^{er} juin 2020 au 31 mai 2021 est maintenant connue:

- Virginie Heyer, présidente (PLR)
- Pierre Mercerat, vice-président (PSA)
- Roland Benoit, 1^{er} assesseur (UDC)
- Morena Pozner, 2^e assesseuse (PS)

| ks

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN



ABOMINABLE

COLLECTION LOCKDOWN #1
EN PRÉSENCE D'UN DES RÉALISATEURS
SAMEDI 6 JUIN, 18 H

de plus de 30 réalisateurs venus des trois régions linguistiques suisses qui tirent du confinement la matière poétique dont on fait les courts métrages. En VO s.-t. Durée 1 h 32. Séance gratuite et ouverte à toutes et tous.

INVISIBLE MAN
SAMEDI 6 JUIN, 21 H
DIMANCHE 7 JUIN, 17 H
LUNDI 8 JUIN, 20 H

de Leigh Whannell, avec Elisabeth Moss, Oliver Jackson-Cohen. Cecilia Kass est en couple avec un brillant et riche scientifique. Ne supportant plus son comportement violent et tyrannique, elle prend la fuite une nuit et se réfugie auprès de sa sœur, leur ami

d'enfance et sa fille adolescente. Mais quand l'homme se suicide en laissant à Cecilia une part importante de son immense fortune, celle-ci commence à se demander s'il est réellement mort... En français. 16 ans. Durée 2 h 05.

ABOMINABLE
DIMANCHE 7 JUIN, 14 H

de Jill Culton. Un voyage allant de Shanghai à l'Himalaya. Un petit groupe de marginaux fait la rencontre d'un Yéti nommé Everest et se met en tête de l'aider à retrouver sa famille. En français. 6 ans (4 acc.). Durée 1 h 37.

LES PARFUMS
DIMANCHE 7 JUIN, 20 H

de Gregory Magne, avec Emmanuelle Devos, Gregory Montel. Anne Wal-

berg est une célébrité dans le monde du parfum. Elle crée des fragrances et vend son incroyable talent à des sociétés en tout genre. Elle vit en diva, égoïste, au tempérament bien trempé. En français. 8 ans (sugg. 10). Durée 1 h 40.

YOU WILL DIE AT 20
TU MOURRAS À 20 ANS
MARDI 9 JUIN, 20 H

de Amjad Abu Alala, avec Mustafa Sehata, Islam Mubarak. Soudan, province d'Aljazira, de nos jours. Peu après la naissance de Mozamil, le chef religieux du village prédit qu'il mourra à 20 ans. Le père de l'enfant ne peut pas supporter le poids de cette malédiction et s'enfuit. Sakina élève alors seule son fils, le couvant de toutes ses attentions. Un jour, Mozamil a 19 ans... En VO s.-t. 16 ans. Durée 1 h 45.

JUDY
MERCREDI 10 JUIN, 20 H

de Ruppert Goold, avec Renée Zellweger, Finn Wittrock. *Somewhere over the rainbow...* Hiver 1968. Judy Garland, icône du spectacle quelque peu vieillissante, part pour Londres pour donner une série de concerts à guichets fermés. En français. 12 ans. Durée 1 h 58.

BLOODSHOT
JEUDI 11 JUIN, 20 H

de Dave Wilson, avec Vin Diesel, Eiza Gonzalez. Dans ce film basé sur une BD au succès phénoménal, Vin Diesel incarne Ray Garrison, un soldat récemment tué au combat et ramené à la vie sous le nom de Bloodshot, un surhomme créé par la société RST. En français. 16 ans. Durée 1 h 50.

AU ROYAL À TAVANNES

COLLECTION LOCKDOWN #1
EN PRÉSENCE D'UN DES RÉALISATEURS
MARDI 9 JUIN, 20 H

voir ci-contre. Séance gratuite.

PAPI SITTER
MERCREDI 10 JUIN, 20 H

de Philippe Guillard, avec Gérard Lanvin, Olivier Marchal, Camille Aguilar. André Morales, ancien capitaine de gendarmerie psychorigide, et Teddy Bardolino, ancien patron de clubs en Amérique latine, sont deux grands-pères explosifs que tout oppose. En français. 6 ans (sugg. 10). Durée 1 h 37.

WOMAN
JEUDI 11 JUIN, 20 H

de Yann Arthus-Bertrand, Anastasia Mikova. Woman est un projet mondial qui donne la parole à 2000 femmes à travers 50 pays différents. Cette très large échelle n'empêche pas le film d'offrir un portrait véritablement intimiste de celles qui représentent la moitié de l'humanité. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 1 h 44.

Délai rédactionnel

MERCREDI 9 H

PARC CHASSERAL

Demandez le programme !

Le Programme d'activités 2020 du Parc régional Chasseral est sorti de presse ce printemps, en pleine crise de Covid-19. Si quelques sorties ont hélas dû être annulées, le choix d'activités proposées par le Parc et ses nombreux partenaires reste vaste. Les offres sont réunies dans une brochure de 70 pages tirée à 14 000 exemplaires, destinée aux habitants de la région et à ses visiteurs, et disponible dans de nombreux points culturels et touristiques. On peut la consulter ou la commander gratuitement sur le site internet du Parc. | parc.chasseral



Réclame



Compte privé25

- Intérêt préférentiel
- Tenue de compte sans frais
- Carte Maestro sans cotisation annuelle



Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

Cadeau attractif à l'ouverture
cec.clientis.ch/jeunesse

CHAMBRE D'ÉCONOMIE PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

Crise, opacité et conditions de résilience pour l'industrie

Le secteur secondaire anticipe des scénarii pessimistes pour les prochains mois selon le baromètre industriel de la CEP. Réduction généralisée du volume d'affaires, péjoration des résultats financiers, chute des investissements et atrophie de nombreuses entreprises sont les traits saillants d'une configuration délétère pour les activités industrielles.

« Dans une région parmi les plus denses de Suisse au niveau industriel, ces anticipations ont une résonance considérable, d'autant plus que les entreprises sont liées les unes aux autres dans le cadre d'un système de production focalisé sur la microtechnique. L'affaiblissement général de la consommation globale impacte toute l'économie mondiale, dont deux domaines d'application principaux des compétences régionales: l'horlogerie et l'automobile » évalue Patrick Linder, directeur de la CEP.

La perturbation des marchés et l'impossibilité d'établir des projections en raison des incertitudes sanitaires engendrent un sentiment d'opacité pour les prochains mois. Dans ce contexte inédit, le maintien des capacités de production et des compétences industrielles s'impose comme priorité incontestable. « Un allongement du chômage partiel à 18 mois est le minimum requis pour y tendre, mais des solutions flexibles selon les secteurs et les enjeux doivent être imaginées en regard de la gravité de la situation. Subsister, maintenir les liquidités, poursuivre les activités de R&D et préserver l'investissement s'annoncent comme les préoccupations récurrentes des prochains mois » estime Patrick Linder.

Effondrement de tous les indicateurs

Le baromètre industriel de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) établit des anticipations en plongeant au cœur des entreprises du secteur secondaire d'une région historiquement dense du point de vue industriel. Indicateur de grandes tendances, il met à jour des vues d'ensemble en auscultant des paramètres comme le volume d'affaires, les résultats financiers, les capacités d'investissement et le développement à moyen terme de l'entreprise.

L'ensemble des indicateurs observés montre des signaux fortement négatifs. Les prévisions en matière d'entrées de commandes font état de baisses substantielles pour l'ensemble des acteurs indépendamment de leur taille ou de leur positionnement. La

réduction escomptée est générale et commune à l'ensemble des entreprises. Les résultats opérationnels connaissent une même tendance et une diminution des performances financières est attendue partout. Les capacités d'investissement ne parviennent pas à se maintenir en dépit de la résolution de nombreux acteurs à poursuivre les efforts. L'opacité des prochains mois s'ajoute aux difficultés financières actuelles et influe largement sur les stratégies d'investissement. Ce paramètre est crucial, car il détermine d'une part le potentiel d'innovation et la compétitivité, d'autre part, il contribue largement à l'irrigation du système de production interdépendant de l'industrie régionale. Son fléchissement est un signal négatif susceptible d'aggraver durablement la situation. Enfin, la perception du développement des entreprises à moyen terme paie un lourd tribut à la situation actuelle puisque l'essentiel des acteurs s'attend à une réduction. Cet affaiblissement du niveau de déploiement de l'industrie se répercutera sur l'emploi dès à présent et pour les prochains mois.

Des conditions préexistantes à la pandémie de Covid-19 expliquent cette configuration délétère. Si le secteur automobile montre une atonie sévère depuis la moitié de l'année 2019, l'horlogerie donne pour sa part des indices depuis l'automne de l'année passée. La congestion mondiale de l'économie et, au niveau local, l'arrêt des activités accentue ainsi une situation déjà sensible.

Des défis inopinés pour l'industrie

La propagation de la pandémie a imposé de nouveaux défis aux entreprises industrielles qui engendrent une reconfiguration immédiate de l'équation des enjeux. Directement interrogées dans la phase de déconfinement et de reprise partielle des activités, les entreprises industrielles font état de nouvelles priorités imposées brutalement par la dégradation de la conjoncture consécutive à la pandémie.

La gestion des impératifs prophylactiques, l'application de mesures de protection des



employés et le respect des précautions sanitaires adaptées sont intériorisés par les entreprises, mais demandent une attention constante qui devra se déployer dans la durée.

Incontestablement, la préservation des liquidités dans le moyen terme s'impose comme la première nécessité pour l'ensemble des entreprises. Les liquidités sont mises sous pression par le blocage récent de l'économie, sont menacées durablement par l'installation d'une crise, et sont depuis trois mois rognées par des charges fixes incompressibles. Leur érosion met directement en danger les entreprises et la période de vacances s'annonçant accentuera lourdement ces effets. L'allongement du chômage partiel à 18 mois est ainsi une action minimaliste pour aider une majorité d'entreprises à passer l'écueil, mais il est évident qu'il n'y suffira pas. Des réglages fins doivent être évalués pour éviter des lésions irréversibles dans le long terme. Par exemple, le maintien des activités de développement de projets et de R&D est capital pour sauvegarder la capacité d'innovation de l'économie suisse, mais les conditions actuelles le rendent non finançable pour de nombreux cas. Une solution pragmatique pourrait être trouvée via l'utilisation des RHT en autorisant les équipes de développement à travailler tout en touchant les indemnités.

La préservation de l'emploi et la protection des capacités de production s'ajoutent comme nécessités incontour-

nables des prochains mois, mais demeurent inféodées à la reprise de l'économie globale dans son ensemble, notamment sur le plan de la consommation privée. Un faisceau d'indices liés à la nature des défis identifiés par les entreprises souligne de fait le rôle prépondérant joué par l'effondrement de la demande mondiale. Cet aspect impacte l'essentiel des activités globales de production et n'est pas propre à l'industrie régionale ou à la Suisse. « Moins que les entraves domestiques, le confinement ou les difficultés à maintenir des activités pour des raisons sanitaires, c'est plutôt la congestion de l'économie mondiale qui prolonge ses conséquences en amont dans les chaînes de valeur, comme celles de l'industrie de la précision. La faiblesse de la consommation privée mondiale a par exemple une influence directe sur l'horlogerie ou l'automobile qui impactent tout l'écosystème de production » résume Patrick Linder, directeur de la CEP.

DIVERTISSEMENT

Sudoku N° 0010

facile

	8	5				2	9	
6			8		2			5
4								8
		3	1	8	5	9		
	5		6		7			3
		7	4	2	3	1		
7								9
5			2			9		4
	2	1					6	8

La solution paraîtra dans le prochain numéro

Sudoku N° 0009

Solution

2	3	1	9	4	8	7	6	5
8	5	9	1	7	6	4	3	2
6	4	7	3	5	2	9	8	1
4	7	3	5	2	1	8	9	6
9	2	5	8	6	7	3	1	4
1	8	6	4	9	3	5	2	7
5	9	2	6	3	4	1	7	8
3	6	8	7	1	5	2	4	9
7	1	4	2	8	9	6	5	3

ICI

vos annonces atteindront à coup sûr nos lecteurs et... joueurs

Renseignements 032 944 17 56

Le clin d'œil

Justice américaine



PARC RÉGIONAL CHASSERAL

Trois bus pour monter au Chasseral

Retardée à cause du coronavirus, la saison des bus touristiques menant au massif du Chasseral démarrera le 6 juin. Pour la 17^e année consécutive, le bus au départ de Nods circulera trois fois par jour les week-ends et les jours fériés officiels et deux autres options sont offertes au public.

Avec parfois un mois de retard sur le calendrier initial, les lignes touristiques de transports publics vont pouvoir reprendre complètement du service dès le samedi 6 juin. Une bonne perspective dans l'idée de décharger les axes routiers menant au massif du Chasseral, très chargés ces dernières semaines par les usagers privés en mal de grands espaces. Les trois lignes concernées sont une alternative écologique et économique à privilégier, d'autant plus que la tendance sera cet été à des vacances en Suisse.

Cette année, la ligne Nods-Chasseral affrétée par CarPostal fonctionnera du 6 juin au 31 octobre les week-ends et jours fériés officiels, à raison de trois fois par jour. Les horaires de montée sont fixés à

9h30, 11h30 et 15h30. Ceux de descente, depuis l'hôtel Chasseral, à 10h, 14h et 16h.

Sur le versant nord, la ligne des Chemins de fer du Jura (CJ) reliant Saint-Imier au sommet du Chasseral circulera trois fois par jour jusqu'au 25 octobre.

Le massif du Chasseral est aussi atteignable en transports publics directement depuis la gare de Bienne, en empruntant les Transports publics bernois. Le service est offert durant toute l'année. Une bonne idée de randonnée 100% transports publics: après avoir emprunté la crête jusqu'au sommet depuis Les Prés-d'Orvin, on peut ensuite facilement regagner La Neuveville ou Saint-Imier en bus depuis le sommet du Chasseral et rejoindre en train - ou en bateau - son point de départ. Tous les horaires

sont consultables sur les sites internet des compagnies.

Un service touristique soutenu par la région

Le bus Nods-Chasseral, géré par CarPostal, fait partie des offres de l'Association *Bus alpin*, qui coordonne et soutient l'accès en transports publics des régions de montagne suisses. Il ne bénéficie d'aucun financement cantonal ou fédéral. Son exploitation est rendue possible grâce au soutien des communes du versant sud du Chasseral. Plus ce bus est utilisé, plus son financement sera garanti, les usagers ne couvrant qu'un tiers des coûts effectifs. Sa promotion et son soutien répondent à l'engagement du Parc en faveur d'un développement touristique durable.

| parc régional chasseral

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 5 au 11 juin: Pharmacie Amavita, 032 941 21 94
Samedi: 13h30-16h, 19h15-19h45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45

TRAMELAN
Du 5 au 11 juin: Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24
0900 900 024
www.cabineturgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN
0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500
Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1
Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOPUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT
gare
Mardi 30 juin: 15h15-17h

LA FERRIÈRE
commune
Samedi 6 juin: 9h45-11h45

FRINVILLIER
Mardi 16 juin: 16h30-17h15

ORVIN
centre du village
Mardi 16 juin: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE
ancienne école primaire
Vendredi 19 juin: 17h30-19h15

ROMONT
entrée du village
Vendredi 19 juin: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL
commune
Lundi 22 juin: 16h30-19h30

VAUFFELIN
place du village
Vendredi 19 juin: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes
Né pour lire: club de lecture tous les premiers mercredis du mois à 14h30 (sur inscription) et tous les vendredis du mois à 9h45 (jusqu'à 5 ans)

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi: 15h15-17h15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY
Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Atelier ouvert, réouverture du parcours avec visite guidée, dès le 10 juin

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT
halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.
079 237 21 04

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE
halle de Péry
Lundi: 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde.

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h15-21h15
60 francs/an
(étudiantes 30 francs/an)
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER
rue du Marché 6

Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13

1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h

032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.m.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée.

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Mercredi, samedi et dimanche: 14h-18h: Histoire d'Os, remonter le temps dans les grottes du Jura du mercredi 20 mai au 20 septembre
032 941 14 54, musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS

ORVIN
au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlehot@bluewin.ch

NATATION

SAINT-IMIER
Beau Site 1

Lu: 18h-19h 140 cm, 19h-21h 190 cm
Mardi: 18h-20h 190 cm
Mercredi: 16h30-17h30 120 cm, 17h30-19h15 140 cm
Je: 18h-20h 190 cm, 20h-21h 140 cm
Vendredi: 18h-21h 190 cm
Samedi: 9h-11h 140 cm

Dès 19h (18h30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis.

032 942 44 31
www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Suite à l'assouplissement des mesures de protection liées au coronavirus, la société du Ski-Club a le plaisir de vous annoncer la reprise des gardiennages au Chalet. D'ors et déjà, nous nous réjouissons de vous retrouver sur les hauteurs de Courtelary, et prions les visiteuses et visiteurs de respecter les consignes de protection qui demeurent.
Week-end du 6 et du 7 juin assuré par Joseph et Pablo Muriset, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!
Assemblée générale: 5 juin
Corvée de bois: 6 juin

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi et mercredi: 8h-12h
Mardi: 8h-12h, 14h-17h
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière, 032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (perm. maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
La Charrière 6, 2534 Orvin, CP 41
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54, 2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Éditeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens
Claudia Lopes
Coraline Bolle
Nicolas Schaeffer

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00, fax: 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
CP 301
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h30-17h30
Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi: 8h-12h, 13h30-16h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h
Place du Collège 1, 2615 Sonvillier
032 941 11 20, fax: 032 941 19 73
administration@sonvillier.ch
www.sonvillier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvillier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Quelque chose à donner ?

N'hésitez plus, une rubrique réservée aux objets à donner est disponible dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary. Envoyez-nous vos textes à fac@bechtel-imprimerie.ch

Ne jetez pas vos machines et appareils !
Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge **GRATUITE** à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h, 077 453 19 57, vio@bluewin.ch

SOCIÉTÉ DE TIR CORGÉMONT

La saison peut enfin débuter



La société de tir de Corgémont est heureuse de vous informer du début de la saison de tir. En effet, tout en respectant les directives sanitaires liées au Covid-19, le comité a décidé d'ouvrir le stand et permettre ainsi aux tireurs de s'adonner à leur loisir. Compte tenu des restrictions et de la mise en œuvre des mesures d'hygiène, la fréquentation du stand par des personnes externes reste limitée jusqu'à nouvel avis. Des plages de tir seront attribuées aux tireurs sur un nombre de cibles réduit. Si la situation sanitaire le permet,

la société ouvrira ses portes le 29 août pour permettre la tenue d'une session de tir obligatoire dont la participation est facultative cette année.

Nous rappelons également que lorsque les barrières condamnant le passage sur le chemin derrière les cibles sont fermées, il est interdit de les franchir pour des raisons évidentes de sécurité. Le comité et les tireurs remercient d'ores et déjà la population pour sa compréhension et se réjouissent de pouvoir pratiquer à nouveau le tir sportif. | kdc

Date	Jour	Programme	Heures (matin)	Heures (après-midi)
Juin				
10	mercredi	Exercice et tir d'ouverture interne		18 h-20 h
17	mercredi	Exercice et tir d'ouverture interne		18 h-20 h
20	samedi	Exercice et tir d'ouverture interne	9 h-11 h	
24	mercredi	Exercice et tir d'ouverture interne		18 h-20 h
Juillet				
1 ^{er}	mercredi	Exercice		18 h-20 h
4	samedi	Exercice (réserve de tir)	9 h-11 h	
8	mercredi	Exercice		18 h-20 h
15	mercredi	Exercice et roi du tir		18 h-20 h
18	samedi	Exercice (réserve de tir)	9 h-11 h	
22	mercredi	Exercice		18 h-20 h
29	mercredi	Exercice		18 h-20 h
Août				
1 ^{er}	samedi	Fête nationale au stand / jass aux cartes (à confirmer)		
5	mercredi	Exercice		18 h-20 h
8	samedi	Exercice (réserve de tir)	9 h-11 h	
12	mercredi	Exercice		18 h-20 h
19	mercredi	Exercice et roi du tir		18 h-20 h

Date	Jour	Programme	Heures (matin)	Heures (après-midi)
Août				
22	samedi	Exercice (réserve de tir)	9 h-11 h	
26	mercredi	Exercice		18 h-20 h
28	vendredi	TFC Courtelary		17 h30-19 h
29	samedi	Tir obligatoire membres A et B	9 h-11 h	
29	samedi	TFC Courtelary	9 h-11 h 30	
30	dimanche	TFC Courtelary	9 h-11 h 30	
Septembre				
1 ^{er}	mardi	Tir de l'amitié Péry		17 h30-19 h30
2	mercredi	Exercice	18 h-20 h	
5	samedi	Tir des vétérans ATVJB à Nods		
6	dimanche	Challenge Werner Leibundgut et pique-nique	10 h précises	
8	mardi	Tir de l'amitié Péry		17 h30-19 h30
9	mercredi	Exercice		17 h30-19 h30
16	mercredi	Exercice		17 h30-19 h30
23	mercredi	Exercice		17 h30-19 h30
30	mercredi	Exercice		17 h30-19 h30
Octobre				
4	dimanche	Tir au cochon	9 h-12 h	13 h30-18 h

Présentation des joueuses du FCC

FOOTBALL CLUB COURTELARY



NOM PRÉNOM	MAILLARD GÉRALDINE	LOURENÇO AZENHA DANIELA	ATLANTIQUE OCÉAN	ARGENIO AURÉANE	BÄRFUSS FLORENCE
ÂGE	29	25	5x3+12-6	20	29
POSTE	Attaquante de pointe	Pas de poste attiré	Gardienne	Défense	Défense
NUMÉRO	18	Pas encore de numéro	1	3	7
SURNOM	Gégé (avec l'accent du Jura bernois)	Gilbert, grâce à ma chère Iliana	Océ	Auré ou Maryse Junior pour Sandy	Tekilla
TON JOUEUR PRÉFÉRÉ ?	Antoine Griezmann et Alex Morgan et Amandine Henri chez les femmes	Ricardo Quaresma	Cécilia Amen (une beauté si vous ne la connaissez pas)	Sakina Karachoui et Antoine Griezmann	Steven Gerrard
CE QUE TU AIMES AU FCC ?	L'ambiance	L'ambiance	L'ambiance	La bonne humeur, la persévérance sur le terrain et les bières d'après-match	L'ambiance de l'équipe
CE QU'IL MANQUE AU FCC ?	Des éclairages	Je ne sais pas encore	Un entraînement de gardien	L'éclairage sur le terrain et un fan club	L'éclairage du terrain
QUE PENSENT TES COÉQUIPIÈRES DE TOI ?	Que je suis actrice (certaines comprendront), sinon je ne sais pas	Aucune idée, je suis là depuis peu	Jocker (sûrement que je laisse passer trop de buts débiles)	Que je me donne à fond et qu'il faut que je m'améliore sur les touches	Que j'ai un brin de coquetterie (sac coco chanel et baskets à paillettes)
QUELLE EST LA JOUEUSE QUI BLAGUE LE PLUS AUX ENTRAÎNEMENTS ?	Camille bien sûr	Je ne sais pas encore	Au hasard, Ruchon	Camille sans hésitation	Bon ben Camille. Elle nous fait bien rire.
QUELLE EST LA JOUEUSE QUI FAIT LE PLUS DE FAUTES ?	Aucune idée	Je dirais Iliana	Boh	Bonne question, je n'ai pas compté	Personne, nous sommes une équipe qui ne fait pas de fautes, lol
QUELLE EST LA JOUEUSE AVEC LE PIRE CARACTÈRE ?	Aless, mais c'est comme cela qu'on l'aime	Alessandra ou peut-être Cécilia	Ale, mais elle le sait et on l'aime comme cela	Je pense que vous avez deviné, non ?	Aucune
QUE FERAIS-TU SI TU GAGNES AU LOTO ?	Gâter mes enfants et toute ma famille	Faire le tour du monde	Je le donnerais là où il y a le besoin	Une belle voiture, plein de vêtements et des baskets oupsi, et plus sérieusement je ferais le tour du monde	J'achèterais une immense maison pour accueillir les animaux abandonnés, je donnerais de l'argent à ma famille et je voyagerais dans le monde entier
QUE DIRAIS-TU À UNE NOUVELLE FILLE QUI VEUT COMMENCER LE FOOT ?	Viens avec nous, tu ne vas pas t'ennuyer !	Bienvenue, les filles sont super, même si elles ne te connaissent pas, elles vont te motiver comme elles l'ont fait avec moi	Bien du plaisir dans cette équipe de folles	Mets tes crampons et rejoins-nous. C'est une belle expérience !	Bienvenue dans cette équipe de ouf !

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

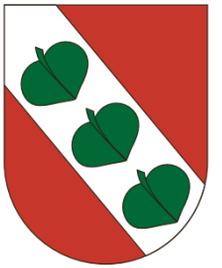
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



PAROISSE RÉFORMÉE
DE CORGÉMONT-CORTÉBERT

Assemblée de paroisse

En raison des mesures sanitaires à respecter, l'Assemblée de paroisse aura lieu à l'Eglise de Corgémont au lieu de la Chapelle de Cortébert.

Lundi 6 juillet 2020 à 19h30
à l'Eglise de Corgémont

Ordre du jour

1. Nomination d'un (e) scrutateur/scrutatrice
2. Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 19 novembre 2019
3. Discuter et approuver les comptes 2019
4. Crédit d'engagement de 20 000 francs pour le projet de fusion des paroisses de Sonceboz-Sombeval et Corgémont-Cortébert
5. Crédit de 20 000 francs pour des travaux liés au bon fonctionnement de l'orgue (humidificateur) de l'église de Corgémont
6. Informations sur l'avenir du Centre de Sornetan
7. Informations du syndicat des paroisses de l'Erguël
8. Rapport des activités de la paroisse
9. Divers et imprévus

Le procès-verbal du 19 novembre 2019 est disponible en ligne sur le site www.referguel.ch

*Le Conseil de paroisse
Corgémont-Cortébert*

SYNDICAT DE PAROISSE DU PAR8

Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués qui était prévue le 2 juillet 2020 est annulée en lien avec le Covid19.

Tous les objets seront traités lors de l'assemblée d'automne du 5 novembre 2020.

Syndicat de paroisse du Par8

Corgémont



Avis de construction

Maîtres d'ouvrage: Ivanne et François Membrez, chemin du Ruisselet 6, 2606 Corgémont.

Propriétaire foncier: Salomé Moser, chemin du Nord 11, 2606 Corgémont, Yannick Moser, chemin de Loville 7, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: ARC architecture Sàrl, Jean-Paul Roethlisberger, Grand-Rue 62, 2720 Tramelan

Projet: transformation et agrandissement de l'habitation, aménagement d'une pièce supplémentaire avec une salle de bains et remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau, sur parcelle N° 842 au lieu-dit «chemin du Nord 11» (zone H2).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 juin 2020, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 29 mai 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Jean-Yves Grand, route du Chaumin 5, 2606 Corgémont.

Propriétaire foncier: idem.

Auteur du projet: idem.

Projet: remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur air-eau, sur parcelle N° 21 au lieu-dit «route du Chaumin», immeuble N° 5 (zone H2).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 juin 2020, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 29 mai 2020

Le Secrétariat municipal

Cormoret



Election municipale complémentaire du 5 juillet 2020

Au terme du délai de dépôt des listes pour l'élection d'un membre du Conseil municipal, l'administration constate;

Une liste intitulée «CORMouvement» a été déposée en proposant la candidature de:

– **Moser Basil**, 1999, étudiant

Une liste intitulée «Au service du village» a été déposée en proposant la candidature de:

– **Jenzer Valérie**, 2000, étudiante CEFF commerce

Selon les articles 31 et 40 du règlement, le secrétariat constate que deux candidatures sont déposées pour l'unique siège à repourvoir.

Une élection pour un membre du Conseil municipal aura donc lieu le **5 juillet 2020**.

Cormoret, le 5 juin 2020

Le Secrétariat municipal

Cortébert



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** annule et remplace les publications effectuées par la Municipalité de Cortébert des 8 et 15 novembre 2019 ****

Requérant: Benoit Lorton, Cour d'Agibert 4, 2607 Cortébert.

Auteur du projet: Chantal Bessire, Cour d'Agibert 1, 2607 Cortébert.

Emplacement: parcelle N° 14, au lieu-dit: «Cour d'Agibert 1», commune de Cortébert.

Projet: réfection et aménagement d'une partie des combles ainsi que d'un local de chauffage, installation d'une chaudière à granulés de bois, pose de tuiles en verre en toiture, installation de panneaux solaires thermiques sur le pan sud du toit et ouverture d'une planche sur deux dans la ramée existante en façade nord.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: C.

Dérogation: art. 48 LAE.

Recensement architectural: objet C, digne de protection, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Cortébert. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juin 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Courtelary



Avis de construction

Requérant: Hauri Philippe, Les Pâquerettes 18, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.

Propriétaire foncier: idem que requérant.

Projet de construction: installation d'une pompe à chaleur air-eau ainsi que le changement de la teinte des façades de la maison et du garage en jaune, bâtiment sis Les Pâquerettes 18 sur parcelle N° 326, zone H1.

Dimension: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 2 juin 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérants: Pascal et Nadia Monbaron, Bretin 11, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: PGA: pierre gianoli architectes, rue du Brue 24, 2613 Villeret.

Propriétaires fonciers: Sebastien Monbaron, Fontenayes 25, 2610 Saint-Imier et Mélissa Monbaron, rue du Soleil 10, 2610 Saint-Imier.

Projet de construction: agrandissement de la loggia existante, bâtiment sis à Bretin 11 sur parcelle N° 961, zone H1.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 2 juin 2020

Le Secrétariat municipal

Orvin



Publication en matière de construction

Requérant: Alex Kangangi, Prés Martin 1, 2534 Orvin.

Auteur du projet: Nora Molari, Adam Göuffi-Strasse 18, 2501 Bienne.

Propriétaire foncier: Alex Kangangi, Prés Martin 1, 2534 Orvin.

Projet: agrandissement de la maison familiale pour l'aménagement de deux appartements au lieu-dit «Prés Martin» N° 1, sur la parcelle N° 2181 à Orvin.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 6 juillet 2020 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 5 juin 2020

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: BKW Energie SA, rue Emile Boéchat 83, 2800 Delémont.

Emplacement: parcelles N°: 1563, 1637, 1638, 1639, 1640 et 1914, aux lieux-dits: «Grosse Vacherie et Gros Prés», Les Prés d'Orvin, commune d'Orvin.

Projet: remplacement d'une partie de la ligne aérienne basse tension (400 v) par des câbles souterrains alimentant les constructions depuis une cabine de distribution.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCfo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 juin 2020 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 mai 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Que faire des seniors ?

Nous veillons à prendre soin des personnes âgées et à ne pas les mettre de côté. Aujourd'hui comme demain.



prosenectute.ch | IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

Péry-La Heutte



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Ciments Vigier SA, Zone industrielle de Rondchâtel, 2603 Péry.

Auteur du projet: sdi biel-bienne sa, rue Centrale 115 Nord, 2501 Bienne.

Emplacement: parcelles N°s 172, 302, 638, 833 et 857, au lieu-dit: «La Reuchenette», Péry, commune de Péry-La Heutte.

Projet: création d'une installation de lavage de sols, constituée d'une installation de traitement avec halle, de surfaces de circulation et de zones de stockage (parcelle 857), aménagement de surfaces de stockage intermédiaire (parcelle 172) et expansion du raccordement ferroviaire (parcelles 172 et 638) + installation d'un ruban convoyeur et aménagement d'une piste provisoires jusqu'en 2025 entre l'installation de traitement et les surfaces de stockage intermédiaire (parcelle 302).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: A1 «La Reuchenette», ZBP 5.1/5.2 «Pâturage de Châtel» et route nationale.

Dérogations: art. 48 LAE, 80 LR et 221.5 RCC.

Conformément à la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), la construction de l'installation projetée est soumise à une étude d'impact sur l'environnement (EIE). Le rapport d'impact peut être consulté en même temps que le dossier du projet durant la période de mise à l'enquête.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juin 2020

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Péry-La Heutte, Grand'rue 54, 2603 Péry.

Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, Grand-rue 54, 2603 Péry.

Emplacement: parcelles N°s 29, 44, 54, 58, 403, 461, 483, 484 et 492, au lieu-dit: «Ch. du Pont», La Heutte, commune de Péry-La Heutte.

Projet: réfection du ch. du Pont, renouvellement de la conduite d'alimentation en eau potable, pose d'un nouveau collecteur des eaux usées, pose de conduites pour divers réseaux de distribution (électricité, télécommunication et chauffage à distance), construction d'une station de pompage et mise hors service de diverses conduites de distribution.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: route communale, CV et agricole.

Zone de protection: IVS no BE 1995.0.1.

Dérogations: art. 24 LAT, 48 LAE et 80 LR.

Recensement architectural: digne de protection, objet C, inscrit sur la liste des biens du patrimoine classés par voie de décision ACE no 3058 entrée en force le 14.08.1991, sous protection de la Confédération depuis 1992, ensemble bâti A (Pont).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 5 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 5 juin 2020

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Raphaël Leuba, Clermont 138, 2616 La Cibourg.

Emplacement: parcelle N° 293, au lieu-dit:

«Clermont 138», La Cibourg, commune de Renan.

Projet: demande de permis de construire après coup concernant le changement d'affectation et la rénovation de l'écurie (dans l'ancien établissement «La Balance») pour la création d'un établissement public d'hôtellerie et restauration, non chauffé.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogation: art. 24 LAT.

Recensement architectural: objet C, digne de protection, ensemble bâti J, inscrit sur la liste des biens du patrimoine classés par contrat de classement du 24 mai 2015.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 28 juin 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 mai 2020

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Romont



DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE L'ÉNERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU CANTON DE BERNE

Procédure d'approbation des projets d'installations électriques

Mise à l'enquête publique

Commune: Romont (BE)

Lieu: 2538 Romont BE

Pour: S-0113905.2

Station transformatrice Oeuchettes

– Remplacement de la station existante au même emplacement, sur la parcelle N° 835

Coordonnées: 2592704 / 1226459

La demande d'approbation des plans susmentionnée a été soumise à l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI par BKW Energie SA, rue Emile-Boéchat 83, 2800 Delémont, au nom de BKW Energie AG, Viktoriaplatz 2, 3013 Bern.

Le dossier sera mis à l'enquête du 4 juin 2020 jusqu'au 6 juillet 2020 dans le Secrétariat communal de Romont (BE), route Principale 1, 2538 Romont BE

La mise à l'enquête publique entraîne, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (RS 711), le ban d'expropriation.

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Toutes les objections en matière d'expropriation et toutes les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai. Les oppositions et les demandes déposées ultérieurement en vertu des articles 39-41 de la loi sur l'expropriation doivent également être adressées à l'Inspection fédérale des installations à courant fort.

Si la consultation des documents sur place ne vous est pas du tout ou seulement en partie possible à cause des mesures actuelles liées au Covid-19, merci de bien vouloir vous annoncer auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, tél. 058 595 19 28, planvorlagen@esti.ch.

Inspection fédérale des installations à courant fort Projets
Route de la Pâla 100, 1630 Bulle

Avis de construction

Requérant: Arif Karayapi, Maria Schürerstrasse 16, 2540 Granges.

Auteur du projet: Haller Architekten GmbH, Andreas Haller, Dammstrasse 1, 4502 Soleure

Propriétaires fonciers: Urs et Rita Lüthi-Affolter, rue du Quart Derrière 2, 2538 Romont, Margrit Tièche Meier, rue du Quart Derrière 2, 2538 Romont.

Projet: démolition de l'ancienne remise N° 2a et construction d'une maison familiale avec garage intégré et piscine. Type de chauffage: pompe à chaleur (air).

Emplacement: parcelle N° 903, zone H2, rue du Quart Derrière 4, 2538 Romont.

Dérogation requise: art. 80 LR.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: fondations: béton. Etagage: acier. Parois et plafonds: béton. Façades avec isolation thermique extérieure et plâtrage, couleur blanc. Toit incliné 5% à un pan en métal gris. **Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut être consulté en prenant auparavant rendez-vous avec l'administration au 032 377 17 07 ou en envoyant un courriel à: info@romont-jb.ch.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 29 mai 2020

Le Conseil municipal

Sauge



Avis de construction

Requérant: Alain Christinaz, rue du Cairli 250, 2603 Péry,

Auteur du projet: Alain Christinaz, rue du Cairli 250, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Alain Christinaz, rue du Cairli 250, 2603 Péry.

Projet: rénovation et agrandissement du logement, ouverture de fenêtres, pose d'une PAC et réfection de la toiture avec des tuiles transparentes sis sur parcelle N° 109, route Principale 4 à Vauffelin, zone M2.

Genre de construction: selon descriptif détaillé déposé.

Objet protégé: immeuble classé digne de conservation, objet C.

Dimensions: selon plans déposés

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 28 mai 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Franz Allemann, Aristonstr. 13, 2544 Bettlach.

Auteur du projet: Aeschlimann Heizung/Klima Sàrl, Rehweg 17, 2540 Granges.

Propriétaire foncier: Franz Allemann, Aristonstr. 13, 2544 Bettlach.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par un chauffage à pellets au lieu-dit «Grand Combe Maux 154» sis sur parcelle N° 993 du ban de Plagne, hors zone.

Dérogation: art. 24c LAT.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 26 mai 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Roman Allemann, Combe Maux 128, 2536 Plagne.

Auteur du projet: Samuel Schmid, dessinateur architecte, Bas du village 13, 2536 Plagne, Isabelle Gobet, architecte HES, route de Bienne 15, 2536 Plagne.

Propriétaire foncier: Roman Allemann, Combe Maux 128, 2536 Plagne.

Projet: agrandissement du chalet et de l'abri à bois, pose d'une PAC et de panneaux photovoltaïques au lieu-dit «Combe Maux 128 et 128a» sis sur parcelle N° 968 du ban de Plagne, hors zone.

Dérogations: art. 24c LAT, art. 31 RAC.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 26 mai 2020

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

Requérant: Résidence les Sources Sàrl, rue de l'Envers 29 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Résidence les Sources Sàrl, rue de l'Envers 29 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: lieu-dit: rue de l'Envers, parcelle N° 257-256 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: autorisation d'entreposage définitive pour les trois conteneurs restants à leur emplacement actuel, 2 conteneurs standards et 1 conteneur toilette, à l'usage de la permaculture et dépôt de matériel.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: HA3.

Dérogations: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 5 juin 2020

Le Bureau communal

Réclame

rega

Partout à
votre secours,
jour et nuit!

Devenez donateur: www.rega.ch

Le Conseil municipal

Sonceboz-Sombeval (suite)



Avis de construction

Requérants: Kaltenrieder Fabrice et Isabelle, chemin des Aubépines 3 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteurs du projet: Kaltenrieder Fabrice et Isabelle, chemin des Aubépines 3 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: lieu-dit: chemin des Aubépines 3, parcelle N° 427 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogations: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 5 juin 2020

Le Bureau communal

Avis de construction

Requérants: Cazin Arnaud et Cindy, Champ de la Pierre 16 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteurs du projet: Cazin Arnaud et Cindy, Champ de la Pierre 16 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: lieu-dit: Champ de la Pierre 16, parcelle N° 1049 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: construction d'une palissade sur la partie ouest de la parcelle.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogations: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juillet 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval.

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 5 juin 2020

Le Bureau communal

PAROISSE RÉFORMÉE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Assemblée de Paroisse

Séance ordinaire de l'Assemblée de Paroisse du

**Judi 9 juillet 2020 à 19h,
à la salle de paroisse,
rue du Collège 19**

Ordre du jour

- Nomination d'un scrutateur
- Acceptation de l'ODJ de l'assemblée de paroisse
- PV de la dernière assemblée ordinaire de paroisse
- Comptes 2019
 - Présentation
 - Rapport de la commission de révision des comptes et de protection des données
 - Approbation
- Commission de fusion: budget de fonctionnement du groupe de travail inter paroissial
 - Présentation
 - Approbation
- Elections d'un vérificateur des comptes et d'un suppléant
- Projet de rénovation de la cure:

crédit d'investissement

8. Centre de Sornetan: préavis de la paroisse

9. Divers et imprévus

10. Clôture

Depôt public: le PV de l'assemblée du 9 juillet 2020 sera disponible du 16 juillet 2020 au 15 août 2020, sur demande, auprès du pasteur ou du président de paroisse.

Le Secrétariat

Saint-Imier



ÉGLISE CATHOLIQUE – CHRÉTIENNE –
PAROISSE DE SAINT-IMIER

Annulation

De la messe prévue le dimanche 7 juin 2020 à 10h, M. le curé se trouve encore mobilisé à l'armée en tant qu'aumônier militaire.

Prochaine messe

**La prochaine messe se déroulera
le dimanche 5 juillet 2020 à 10h
à Saint-Imier, à l'église près du funiculaire**

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire

**Dimanche 5 juillet 2020,
à l'issue de la messe de 10h,
(près du funiculaire) 2610 Saint-Imier**

Les paroissiennes et paroissiens, ainsi que les membres de la diaspora du canton du Jura, sont convoqués à l'Assemblée générale ordinaire.

Ordre du jour

- Appel
- Les rapports de gestion 2019 seront présentés lors de l'AG d'automne
- Comptes 2019 – présentation – rapport des vérificateurs – discussion – votation
- Archives de la paroisse – mandat + compte définitif – votation
- Catéchisme dès septembre 2020 – communication
- Informations et programme 2^e semestre
- Divers

Le Conseil de paroisse

Canton de Berne



CORONAVIRUS

Forte mobilisation de la protection civile

De nombreuses organisations et unités bernoises de la protection civile ont été mobilisées depuis la fin février pour appuyer les efforts de lutte contre la pandémie de coronavirus. Elles ont fourni à ce jour 7094 jours d'engagement. Au total, 738 membres de la protection civile ont été déployés; ils ont pu se retrouver jusqu'à 160 simultanément sur le terrain. Par comparaison, des membres du service civil ont fourni 792 jours d'engagement contre la pandémie dans le canton de Berne, notamment au centre fédéral pour requérants d'asile, dans des prisons, dans des cliniques privées et au sein du service de prévention et d'intervention Pinto en ville de Berne.

Les communes, dont relève la protection civile, ont mis en œuvre leurs ressources pour répondre aux besoins régionaux. L'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM) a assuré la coordination et le pilotage de ces engagements sur mandat de l'organe de conduite cantonal (OCCant). La mission de la protection civile consistait à préparer des infrastructures de quarantaine, à mettre en place des stations de dépistage (p. ex. sur le site de BEA-Expo) et à épauler les hôpitaux, les homes, les organisations d'aide et de soins à domicile ainsi que les services de portage de repas.

La protection civile a également fourni des prestations de transport et des services logistiques. Le soutien à la conduite a été un point fort de son engagement. Les centres de suivi de la situation de l'OCCant et de l'Organe sanitaire de coordination (OSANC) de la Confédération ont bénéficié des compétences de la protection civile dans la collecte et la consolidation des informations sur la situation ainsi que dans la gestion des postes de conduite. Il a également fallu son savoir-faire spécifique pour désinfecter les véhicules et les appareils des services de sauvetage. Enfin, les membres de la protection civile ont renforcé les équipes de la hotline cantonale. La plupart des missions de la protection civile ont pris fin le 15 mai.

Réclame

logo

Un besoin particulier...

flyers
brochures
corporate design
publicités
faire-parts
remerciements
annonces

matériel de vote

journal d'entreprise

livrets de fête

matériel de bureau

Notre créativité répondra à toutes vos attentes.

imprimerie

bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechteli-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechteli-imprimerie.ch